Campus
FORMATION

CATALOGUE DE FORMATION

2024







À vos côtés
pour promouvoir
et développer
vos pratiques inclusives

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

SOMMAIRE



3 Campus

3 – L'univers CAMPUS
4 – Qui sommes nous ?
7 – Directions scientifiques
8 – Lieux de formation
9 – Modalités
10 – L'équipe Campus

11 Appliquer les bonnes pratiques professionnelles

13 – Situation de handicap, valorisation des rôles sociaux et qualité de vie
15 – Initiation à la bientraitance (à destination des professionnels)
17 – Initiation à la bientraitance (à destination des cadres)
19 – Devenir personne ressource bientraitance
21 – Accompagner la vie intime affective et sexuelle des personnes en situation de handicap
23 – S'initier à la communication accessible : adapter ses supports et son discours
25 – Savoir adapter ses supports et son discours en Facile à Lire et à Comprendre
27 – Démarrer la production de son livret d'accueil en Facile à Lire et à Comprendre
29 – Mettre en place et coordonner des ateliers FALC
31 – Changer de regard sur le handicap

33 Agir pour l'autodétermination

39 – Initiation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap
41 – Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap
43 – Initiation au développement de l'autodétermination de son enfant
45 – Groupe d'échanges sur l'autodétermination
47 – Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap

49 - Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap
51 - Accompagner son enfant dans l'exercice de son autodétermination
53 - Développer mon autodétermination
55 - Développer mon autodétermination en ESAT
57 - L'autodétermination, où en sommes-nous ?
59 - Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination
61 - Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

63 Intervenir comme pair

65 - Intervenir en qualité d'intervenant pair (initiation)
67 - Intervenir en qualité d'intervenant pair (cursus complet)
69 - Se former à la fonction de référent intervenant pair
71 - Agir en tant qu'auto-représentant dans mon conseil de vie social
73- Participer au recrutement des professionnels de son établissement

75 Accompagner la Transformation de l'Offre de service

79 - ATOSTI : Connaître le système
81 - ATOSTI : Soutenir l'expression des personnes accompagnées
83 - ATOSTI : Accompagner la personne à son domicile
85 - ATOSTI : Accompagner à la vie sociale et à la citoyenneté
87 - ATOSTI : Devenir coordonnateur de la démarche de transition inclusive
89 - Soutenir l'école inclusive
91 - Les nouveaux métiers : APPV, coordinateur de parcours...
93 - Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV)

95 Conditions

95 - Contact
96 - Tarifs
97 - Partenariat CAMPUS - CORTEX
98 - Nos références
100 - C'est vous qui le dites
101 - Conditions générales de ventes

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

L'univers Campus FORMATION

Légende

Les formations sont destinées aux :

- Professionnels du secteur médico - social
- Tout public
- Personnes en situation de handicap
- Managers
- Familles et proches aidants

Sensible aux besoins des personnes accompagnées, des aidants et des familles, CAMPUS peut adapter toutes ces thématiques à destination de ces publics.

Appliquer les bonnes pratiques professionnelles

- Valorisation des Rôles Sociaux
- Situations de handicap
- Qualité de Vie
- Bientraitance
- Accompagner la vie intime, affective et sexuelle
- Accessibilité de l'information
- Changer de regard sur le handicap

Agir pour l'autodétermination

- S'initier aux principes
- S'approprier des pratiques
- Approfondir ses savoirs

Intervenir comme pair

- Devenir intervenant pair
- Devenir référent intervenant pair
- Agir en tant qu'autoreprésentant dans mon Conseil de Vie Sociale
- Participer aux recrutement des professionnels de son établissement

À vos côtés pour promouvoir et développer vos pratiques inclusives

Accompagner la transformation de l'offre

- Transformer l'offre de service à partir du guide ATOSTI
- Soutenir l'école inclusive
- Les nouveaux métiers : Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV), coordinateur de parcours, ...

Se former au métier d'APPV

En projet

- Développer l'habitat inclusif
- Développement durable

Promouvoir et développer des pratiques inclusives éprouvées par, avec et pour les personnes en situation de handicap, les professionnels, les organisations et la société en général.



Qui sommes-nous ?

L'organisme de formation Campus, créé en 2020, est le centre de formation du Gapas, association loi 1901 proposant un accompagnement à près de 1 200 personnes en situation de handicap.

Campus propose des actions de formation, de conseils, d'accompagnement et de communication qui s'appuient particulièrement sur ces principes d'action :

✓ Adopter une logique inclusive

✓ Soutenir et développer la présomption de compétences et de capacités des personnes

✓ Favoriser l'autodétermination des personnes

✓ Faciliter le processus de transformation de l'offre médico-sociale

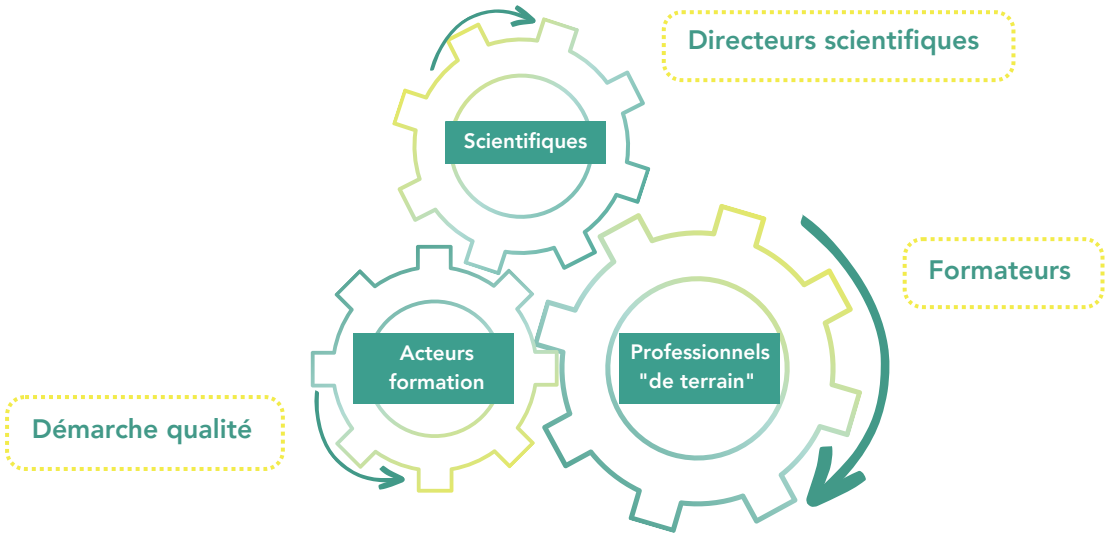
Notre ambition est que chaque programme de formation soit conçu par un directeur scientifique, pour allier les meilleures pratiques de terrain et la recherche universitaire.

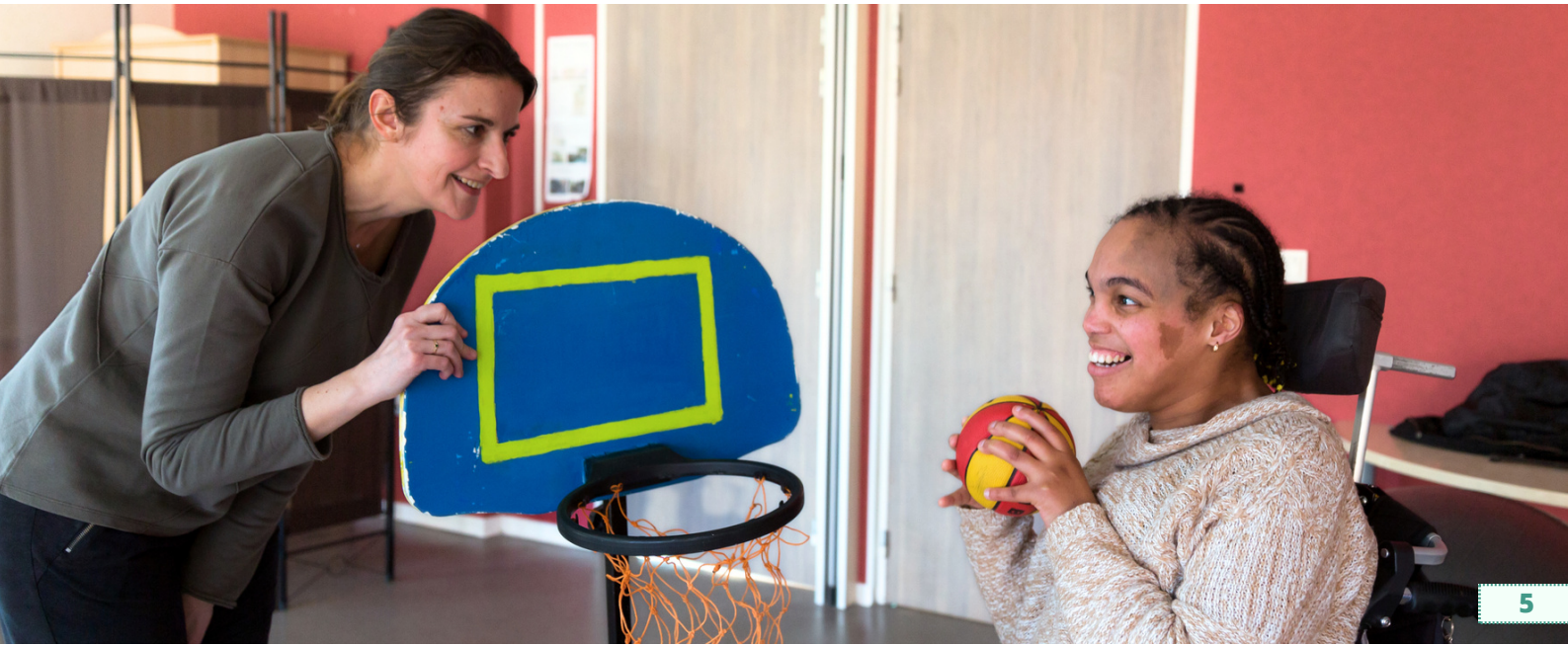
Notre spécificité

Notre politique qualité repose sur la co-construction des prestations de formation et de conseil avec nos partenaires. Nous les adaptons aux attentes des équipes impliquées dans le quotidien, devant intégrer les évolutions et enjeux futurs.

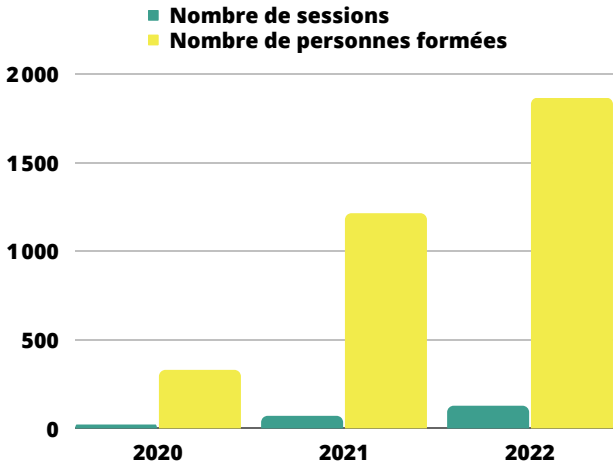
✓ Pour être au plus proche des situations de travail, Campus déploie ses actions avec les professionnels expérimentés du Gapas et formateurs externes selon une approche engagée, suivant une pédagogie adaptée et enracinée dans les réalités.
✓ Pour répondre à vos attentes, Campus construit ses formations selon vos spécificités : public, contexte, contenu ou lieu.
✓ Campus vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet.

Une synergie et des valeurs communes





Un organisme en pleine croissance







Taux de satisfaction en 2022

1864

Professionnels, familles et personnes accompagnées ont participé aux formations.

Note moyenne : **17/20**

Nos formations sont construites selon :

✓ Une expertise du secteur médico-social
✓ Des méthodes d'intervention éprouvées, ancrées sur les pratiques et les évolutions en cours
✓ Des intervenants qualifiés et expérimentés
✓ Une pédagogie participative fondée sur l'expérience et les situations professionnelles
✓ Un travail en partenariat avec le milieu scientifique

Directions scientifiques

Campus construit son offre de formation avec l'aide de ses directeurs scientifiques que sont :



Le docteur Daniel BOISVERT, Directeur du Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale (www.CNEIS.ca). Professeur-chercheur à la retraite de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il a été le directeur du CNRIS, dont la mission consistait à soutenir pendant près de vingt ans le développement de la recherche en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme au Québec. Il a publié de nombreux articles et ouvrages scientifiques, portant notamment sur l'inclusion sociale, la désinstitutionalisation et la qualité de vie des personnes en situation de handicap.
Aujourd'hui directeur scientifique du guide ATOSTI au Gapas, Daniel BOISVERT intervient comme conférencier, formateur et conseiller auprès d'associations ou d'établissements en Belgique, en Suisse et en France depuis plus de 30 ans.



Le docteur Martin CAOUETTE, professeur et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap, structure de recherche et de transfert de connaissances rattachée à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il développe des activités de recherche portant sur l'autodétermination des personnes en situation de handicap, dans quatre axes prioritaires :

- La scolarisation et les pratiques pédagogiques
- L'intégration socioprofessionnelle et communautaire
- L'habitat
- Le changement de pratique professionnelle.



Le docteur Serge THOMAZET, chercheur associé au laboratoire ACTé (Université Clermont Auvergne) et membre de l'association ASTEI pour la promotion d'une société inclusive. Ses travaux portent sur l'école inclusive, la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et sur l'évolution des métiers de l'enseignement, de l'accompagnement et du soin en contexte inclusif.
Au sein de l'université Clermont Auvergne, il a enseigné dans un parcours de master « scolarisation et besoins éducatifs particuliers » qui offre une spécialisation sur l'école inclusive et le travail dans des espaces d'intermétiers à des publics divers, en formation initiale ou continue.

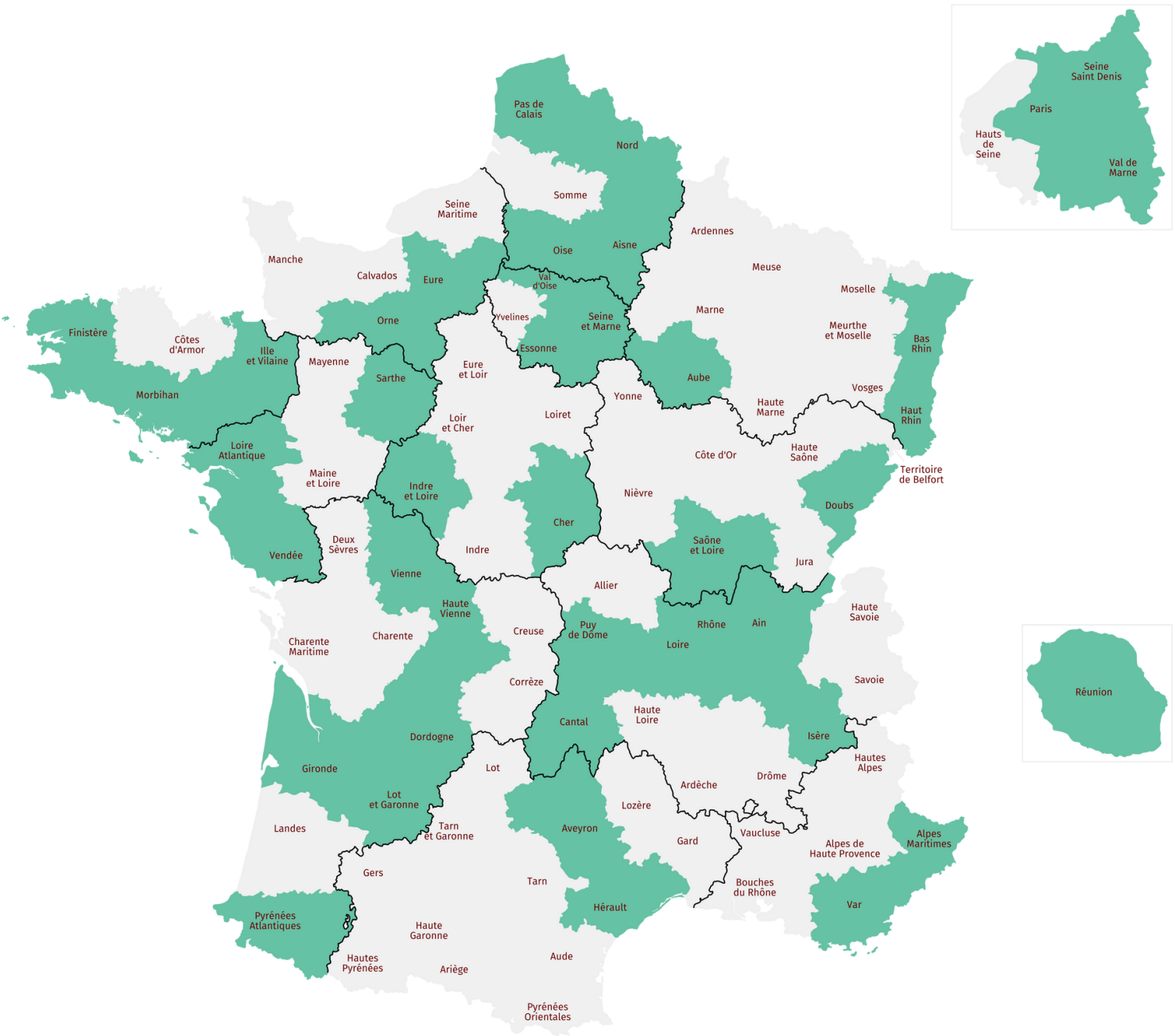


La docteure Sara ZIRARI (sciences de gestion à l'IAE Paris-Sorbonne) est attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université d'Evry. Elle travaille sur les questions liées à l'innovation sociale, la justice sociale et l'éthique dans les organisations en particulier dans le champ du handicap.

Lieux de formation

Nous intervenons dans nos centres de formation mais également dans toute la France, dans vos locaux ou à distance en visio-conférence.
Nous pouvons mettre à disposition des locaux dans le métropole lilloise (Lille, Loos, Roubaix) et en région parisienne (Evry, Paris, Mennecy).

Nous sommes déjà intervenus...



Modalités de formation

Public

Personnes en situation de handicap, proches, professionnels et organisations.
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous communiquer vos besoins spécifiques. Nous mettrons tout en oeuvre pour trouver ensemble une solution adaptée.

Format

Quelques-unes de nos formations peuvent aussi être proposées en visio-conférence. Un accompagnement à la prise en main de l'outil « Zoom » peut être organisé quelques jours avant le début de la formation (n'hésitez pas à nous en faire la demande lors de l'inscription).

Formateurs

Les formateurs justifient d'une expérience pédagogique significative et de plusieurs années d'expérience du secteur médico-social. Acteurs « de terrain », ils connaissent parfaitement les problématiques liées à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Supervisés par des directeurs scientifiques, leur expertise est le résultat d'une connaissance théorique appliquée en milieu de pratique.

Convention

Une convention est établie avant le début de la formation, elle mentionne les conditions de réalisation de la formation (durée, dates, objectifs, programme, moyens mis en oeuvre). Un exemplaire signé est à nous retourner pour confirmation définitive de la formation.

Évaluation

À l'issue de la formation, une évaluation est réalisée auprès des participants :

- Évaluation des connaissances (modalités selon thématique)
- Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :
  - Par des échanges verbaux, lors de la clôture
  - Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Nous adressons à l'établissement ou au participant (si inscription individuelle) :

- Les questionnaires renseignés par les participants
- Le retour du formateur
- Les émargements
- Les attestations de formation individuelles

L'équipe de Campus



François BERNARD - Directeur Général

J'accompagne la stratégie de développement de CAMPUS et je soutiens les projets favorisant les pratiques inclusives.



Julien ROBERT - Directeur

Je manage une équipe de professionnelles dynamiques et engagées qui portent nos valeurs.



Marine BALLE - Coordinatrice du programme "Agir pour l'autodétermination"

J'ai placé l'autodétermination au coeur de ma mission et vous accompagne à la réalisation de votre projet.



Elora DECOUPIGNY - Chargée de projet formation

Educatrice spécialisée de formation et formatrice pour adultes, j'accompagne les formateurs au développement de leurs compétences.



Nathalie GAUDIERE - Chargée de l'ingénierie de formation

Je facilite la coopération de chacun pour concevoir et déployer une offre de formation adaptée et conforme aux exigences qualité.



Amandine TITECA - Assistante administrative

J'assure le suivi administratif et veille à ce que les formations se passent dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe Campus reste à votre écoute !

Campus développe aussi des programmes sur mesure. N'hésitez pas à nous contacter, nous construisons ensemble la formation qui vous convient.

Formations

Appliquer les bonnes pratiques professionnelles



Appliquer les bonnes pratiques professionnelles

13 – Situation de handicap, valorisation des rôles sociaux et qualité de vie

15 – Initiation à la bientraitance (à destination des professionnels)

17 – Initiation à la bientraitance (à destination des cadres)

19– Devenir personne ressource bientraitance

21 – Accompagner la vie intime affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

23 – S'initier à la communication accessible : adapter ses supports et son discours

25 – Savoir adapter ses supports et son discours en Facile à Lire et à Comprendre

27 – Démarrer la production de son livret d'accueil en Facile à Lire et à Comprendre

29 – Mettre en place et coordonner des ateliers FALC

31 – Changer de regard sur le handicap

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Valorisation des rôles sociaux

Situation de handicap
Valorisation des rôles sociaux
Qualité de vie

Objectifs

- Comprendre les fondements et les principes de la valorisation des rôles sociaux, le processus de situation de handicap et ceux de la qualité de vie
- Maîtriser les principales dimensions de ces modèles
- Intervenir plus efficacement pour favoriser la réalisation de l'inclusion sociale

Contenu

Valorisation des rôles sociaux (VRS)
Quelques moments historiques importants
Le rôle des perceptions
Les effets de la dévalorisation sociale
Valoriser une personne, qu'est-ce à dire ?
Le rôle social : définition
Les principes fondamentaux de la VRS
De l'intégration physique à la participation sociale
Applications au secteur de l'hébergement, du scolaire et du travail
Intégration au projet de réalisation personnel
Quelques réflexions

Situation de handicap
Origine et développement de la Classification
Historique
Bref aperçu de l'application du processus de situation de handicap dans quelques champs d'intervention
Exercices d'intégration du langage
La mesure des habitudes de vie : enfants et adultes
La mesure de la qualité de l'environnement
Impact et enjeux sur le projet de réalisation personnel

Qualité de vie
Historique de la qualité de vie
Principes de la qualité de vie
Dimensions de la qualité de vie
L'approche positive de la qualité de vie
Qualité de vie et plan de réalisation personnel
Quelques instruments de mesure
Le développement prévisible du concept et des outils sur la qualité de vie

Durée

3 jours soit 21h en présentiel
Package préconisé mais divisible

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée ou à accompagner des personnes en situation de handicap

Conditions

960 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 4 950 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, exercices, études de cas et de situations, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs exerçant dans le milieu médico-social depuis plusieurs années, et formés par Daniel Boisvert.

ALVIN Mathieu	Educateur spécialisé au SAVS
ANTONIOL Julien	Coordinateur du dispositif Action Bénévole
BATHANY Chloé	Psychologue en EMAS
BERRANI Fatima	Assistante aux Projets et Parcours de Vie
DECOUPIGNY Elora	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation
GARBE Julien	Educateur spécialisé en FAM
JOLY Chloé	Educatrice spécialisée en EMAS
PIOL Eric	Coordinateur parcours et projets
REGNIER Christelle	Cadre de direction en foyer de vie
GHESQUIERE Romain	Coordinateur parcours et projets
SEGALA Marie	Directrice en établissement médico-social (Plateforme MEMO)

Direction scientifique :
Le docteur Daniel BOISVERT, Directeur du Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale (www.CNEIS.ca).
Professeur-chercheur à la retraite de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il a été le directeur du CNRIS, dont la mission consistait à soutenir pendant près de vingt ans le développement de la recherche en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme au Québec. Il a publié de nombreux articles et ouvrages scientifiques, portant notamment sur l'inclusion sociale, la désinstitutionalisation et la qualité de vie des personnes en situation de handicap.
Daniel BOISVERT intervient comme conférencier, formateur et conseiller auprès d'associations ou d'établissements en Belgique, en Suisse et en France depuis plus de 30 ans.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Bientraitance

Initiation à la bientraitance
(à destination des professionnels)

Objectifs

- Maitriser les concepts de la Maltraitance/ Bientraitance
- Maîtriser le cadre légal relatif à la thématique
- Être capable d'évaluer la bientraitance au sein d'un établissement, en s'appuyant sur des méthodologies et outils adaptés à son contexte

Contenu

- Base juridique et éthique des notions de «Maltraitance / Bientraitance »
- Approche générale de la Maltraitance/ Bientraitance
  - Travail autour des représentations des professionnels sur la bientraitance/ Maltraitance
  - Participation et accès à la citoyenneté des personnes accueillies
- Approche psychosociale de la notion de Maltraitance / Bientraitance
- Approche juridique de la Maltraitance/ Bientraitance
- Démarche de Bientraitance à partir de la recommandation de la HAS en lien avec :
  - La démarche qualité en ESSMS : contexte réglementaire, différentes étapes…
  - Rôle et mission de la HAS
  - Présentation de la recommandation de bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre

Durée

2 jours soit 14h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (cadres éducatifs, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs…

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée ou à accompagner des personnes en situation de handicap

Conditions

640 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, étude de situations, mise en pratique individuelle ou en sous-groupe, outils de gestion de projet

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM. Formatrice et ambassadrice autodétermination et à la méthode FALC.
Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation
Pauline DELEFORTRIE	Chargée de mission bientraitance et développement, et aussi formatrice et ambassadrice autodétermination.
Noémie PACAUD	Chargée de mission bientraitance et développement
Mélanie LOISON	Chargée de mission bientraitance et développement
Arnaud VICTORIN	Travailleur en ESAT, formateur et pair-aidant

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.
A l'issue de cette formation, les participants sont encouragés à déployer un "Comité Bientraitance" au sein de leur structure.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Bientraitance

Initiation à la bientraitance
(à destination des cadres)

Présentation

La Haute Autorité de Santé (HAS), définit la bientraitance comme “une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l’usager et de l’accueil de l’entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l’usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance “.

Objectifs

Maitriser le concept et le cadre légal de la bientraitance dans le but de soutenir et accompagner les équipes dans la mise en œuvre de la démarche et l’utilisation des outils de bientraitance

Contenu

- Approche générale de la Bientraitance
  - Travail autour des représentations des professionnels sur la bientraitance
  - Participation et accès à la citoyenneté des personnes accueillies
- Rappel sur la notion de maltraitance et les outils.
- S’approprier les recommandations de bonnes pratiques de la HAS
  - Présentation des recommandations sur la thématique de la bientraitance
  - La démarche qualité en ESSMS et le référentiel d’évaluation
  - Garantir l’expression des personnes accompagnées au quotidien
- Définir la mise en place d’une culture de la bientraitance

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Cadres de santé, directeurs ESAT, chefs de services, chefs d’ateliers, chargée de mission…

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, étude de situations, mise en pratique individuelle ou en sous-groupe, outils de gestion de projet

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM. Formatrice et ambassadrice autodétermination et à la méthode FALC.
Pauline DELEFORTRIE	Chargée de mission bientraitance et développement, et aussi formatrice et ambassadrice autodétermination.
Noémie PACAUD	Chargée de mission bientraitance et développement
Mélanie LOISON	Chargée de mission bientraitance et développement

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Bientraitance

Devenir personne ressource bientraitance

Objectifs

- Connaître les missions de personne ressource bientraitance et situer son rôle en interface avec les différents acteurs de la structure
- Promouvoir la bientraitance - Développer une culture de la bientraitance au sein de son environnement et auprès de l'ensemble des parties prenantes
- Maîtriser les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS ainsi que le cadre juridique

Contenu

Jour 1 : Approche conceptuelle de la bientraitance/maltraitance

- Approche conceptuelle de la bientraitance et de la maltraitance
- Prévention et traitement de la maltraitance : approche juridique et méthodologique à partir de scénarios

Jour 2 : S'outiller pour prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance

- Les outils pour prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance (les fiches d'évènements indésirables, l'organisation et le traitement des évènements indésirables)
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques sur la bientraitance
- Lien avec l'autodétermination

Jour 3 : La personne ressource bientraitance : rôle et missions

- S'approprier les missions des personnes ressources bientraitance : connaître et communiquer sur sa mission
- Se positionner en tant que personnes ressources bientraitance (posture et soutien aux professionnels dans la démarche bientraitance)
- Développer et animer une culture de la bientraitance : initier des projets et passer à l'action

Jour 4 : Ancrage des pratiques et retour d'expérience

- Retour d'expérience sur la mission de personne ressource bientraitance
- Échange et ancrage de pratiques (outils utilisés, concepts à approfondir)
- Échanges sur les actions initiées par les stagiaires.

Durée

4 jours soit 28h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (cadres éducatifs, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs...

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée et/ou à accompagner des personnes en situation de handicap

Conditions

1 280 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 6 600 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, étude de situation, mise en pratique individuelle ou en sous-groupe, outils de gestion de projet

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM. Formatrice et ambassadrice autodétermination et à la méthode FALC.
Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation
Pauline DELEFORTRIE	Chargée de mission bientraitance et développement, et aussi formatrice et ambassadrice autodétermination.
Noémie PACAUD	Chargée de mission bientraitance et développement
Mélanie LOISON	Chargée de mission bientraitance et développement
Arnaud VICTORIN	Travailleur en ESAT, formateur et pair-aidant

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.
A l'issue de cette formation, les participants pourront participer à un groupe de travail "Comité Bientraitance" au sein de leur structure.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Vie intime affective et sexuelle

Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'écouter et de comprendre les envies mais également les difficultés d'une personne en situation de handicap concernant la vie intime, affective et sexuelle.
Ils seront préparés pour l'accompagner à vivre sa vie intime, affective et sexuelle, tout en gardant une posture professionnelle adaptée. Ils pourront ainsi mieux appréhender les situations rencontrées dans leur quotidien.

Contenu

- Identifier les impacts du handicap sur les processus de développement sexuel des personnes en situation de handicap
- Repérer son propre positionnement par rapport à l'intimité, la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et son incidence possible sur l'accompagnement
- Analyser les contraintes sociétales, institutionnelles et familiales à la prise en compte de la dimension sexuée des besoins des personnes accompagnées
- Devenir facilitateur et meilleur accompagnant vers la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

Durée

2 jours soit 14h en visio

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (cadres éducatifs, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs...

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée et/ou à accompagner des personnes en situation de handicap

Conditions

640 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, documents, vidéos, études de situations, jeux, échanges d'expériences

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Laetitia REBORD	Pair-aidante en santé sexuelle, formatrice, conférencière et coach vers l'empowerment des personnes en situation de handicap. Créatrice de l'entreprise SEXPAIR

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Accessibilité de l'information

S'initier à la communication accessible pour adapter ses supports et son discours

Présentation

L'accès à l'information peut être difficile pour certains publics et freiner tous projets entrepris. De nombreuses solutions existent pour adapter ses méthodes de communication et de transmission des informations auprès du plus grand nombre.

Objectifs

À l'issue de cette journée, les participants seront sensibilisés à l'importance d'une communication accessible. Ils auront connaissance d'outils à utiliser en fonction des besoins pour rendre leurs supports adaptés.

Contenu

- Approche conceptuelle et juridique de l'accessibilité
- Connaître les enjeux liés à l'accessibilité des informations
- Handicap et accessibilité
- Adapter son discours en fonction des besoins
- Les méthodes d'adaptation des supports de communication
- Présentation de la Communication Alternative et Améliorée
- Cas pratiques et exercices de mise en œuvre

Durée

1 jour soit 7h en présentiel ou visio

Public

Professionnels souhaitant produire des documents accessibles pour tous.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Aucun

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale et documents

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM, Juliette est formée aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle. Juliette est aussi ambassadrice autodétermination.
Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation, Elora est formée depuis 2016 aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle.

Toutes deux montent de nombreux projets avec les personnes accompagnées autour de la méthode du FALC.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Accessibilité de l'information

Savoir adapter ses supports et son discours en Facile à Lire et à Comprendre

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de rendre accessible l'information pour tous.

Contenu

- Comprendre l'importance de l'accessibilité et de l'adaptation des documents (pour qui et pourquoi?)
  - Prendre connaissance des origines de la méthode et du cadre législatif
- Connaître les règles européennes du FALC
- Produire un document FALC à partir d'un document support existant (transcription)
- Produire un document FALC sans document support (création)
- Légitimer sa place de porte-parole / coordinateur du FALC dans son établissement ou son service et sensibiliser l'ensemble de l'équipe
- Constituer et animer un groupe de création ou de transcription de documents FALC

Durée

2 jours soit 14h en présentiel ou visio

Public

Professionnels souhaitant produire des documents accessibles pour tous.
Personnes en situation de handicap, familles, aidants
Possibilité de groupes mixtes

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Aucun

Conditions

640 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 3 300 €
2 formateurs durant toute la formation

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, illustration à partir d'exemples et de documents divers, travaux en sous-groupes, réalisation de cas pratiques

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM, Juliette est formée aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle. Juliette est aussi ambassadrice autodétermination.
Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice et ambassadrice autodétermination. Educatrice spécialisée de formation, Elora est formée depuis 2016 aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle.

Toutes deux montent de nombreux projets avec les personnes accompagnées autour de la méthode du FALC.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil et besoins de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Accessibilité de l'information

Démarrer la production de son livret d'accueil en Facile à Lire et à Comprendre

Présentation

Le livret d'accueil est un outil essentiel permettant aux personnes accompagnées en établissements médico-sociaux de comprendre leurs places et possibilités en leur sein. Ce programme vise à sensibiliser et à habiliter les participants à rendre leur livret d'accueil accessible à tous en s'inspirant de méthodes existantes (FALC, guide de la communication pour tous...)

Objectif

À l'issue de la formation, les participants seront capables de rendre accessible leur livret d'accueil à destination des personnes accompagnées et de leurs familles.

Contenu

Le programme se décline ainsi :

- Comprendre l'importance de l'accessibilité du livret d'accueil et de l'adaptation des documents en général (pour qui et pourquoi ?)
- Acquérir de nouvelles compétences pour adapter et rendre accessible le contenu du livret d'accueil : Focus sur les techniques et méthodes existantes
- Analyser le livret d'accueil existant
- Produire un document FALC à partir d'un document support existant (transcription)
- Constituer et animer un groupe de transcription de documents FALC
- Apprendre les bonnes pratiques en matière d'accessibilité pour les établissements médico-sociaux.

Durée

1 jour soit 7 h en présentiel

Public

Tous les professionnels intervenant en établissements médico-sociaux, souhaitant rendre accessible le livret d'accueil de son service

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation "Adapter ses supports et son discours en FALC" (2 jours)

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur portable et le livret d'accueil en version modifiable

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, illustration à partir d'exemples et de documents divers, travaux en sous-groupes, réalisation de cas pratiques.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM, Juliette est formée aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle. Juliette est aussi ambassadrice autodétermination.
Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation, Elora est formée depuis 2016 aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle.

Toutes deux montent de nombreux projets avec les personnes accompagnées autour de la méthode du FALC.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Accessibilité de l'information

Mettre en place et coordonner des ateliers FALC

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de rendre accessible l'information pour tous.

Contenu

- Comprendre l'importance de l'accessibilité et de l'adaptation des documents (pour qui et pourquoi?)
- Prendre connaissance des origines de la méthode et cadre législatif
- Connaître les règles européennes du FALC
- Produire un document FALC à partir d'un document support existant (transcription)
- Produire un document FALC sans document support (création)
- Légitimer sa place de porte-parole / coordinateur du FALC dans son établissement ou son service et sensibiliser l'ensemble de l'équipe
- Constituer et animer un groupe de création ou de transcription de documents FALC

La formatrice étudiera votre demande afin d'organiser la formation au plus près de vos attentes et déterminera la durée en conséquence.

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, illustration à partir d'exemples et de documents divers, travaux en sous-groupes, réalisation de cas pratiques

Durée

A déterminer selon les besoins de l'établissement

Public

Toute personne souhaitant organiser des ateliers FALC au sein de sa structure, professionnels et personnes en situation de handicap

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation "Adapter son discours et ses supports" (2 jours)

Conditions

Groupe (12 pers. maximum) : 1 650 € / Jour

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Un ordinateur portable et un document personnalisé à adapter (accès internet)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM, Juliette est formée aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle. Juliette est aussi ambassadrice autodétermination.
Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée.de formation, Elora est formée depuis 2016 aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle. Elle travaille depuis 10 ans dans l'accompagnement des adultes en situation de handicap.

Toutes deux montent de nombreux projets avec les personnes accompagnées autour de la méthode du FALC.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Handicap

Changer de regard sur le handicap

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants auront une perception du handicap permettant de favoriser leurs rencontres et échanges avec les personnes en situation de handicap.

Contenu

- Définir la notion de handicap, connaître les différentes typologies et leurs conséquences
- Dépasser ses idées reçues face au handicap
- Intégrer les fondamentaux du secteur du handicap (parcours des familles, les différents acteurs, la reconnaissance administrative…)
- Présentation et utilisation d'outils
- Handicapés et champions (sport, loisirs, culture…)
- L'importance de la communication
- Adapter sa posture et sa pratique professionnelle pour garantir un accueil adapté et de qualité

Méthodes pédagogiques

- Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions en groupe, illustrations à partir d'exemples, manipulations, mises en situation
- Rencontre avec des personnes en situation de handicap ayant le statut de formateurs

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Membres de la collectivité qui interagissent avec des personnes en situation de handicap (centre de loisirs, administration, service public, employeurs, etc.)

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Aucun

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM. Formatrice et ambassadrice autodétermination et à la méthode FALC.
Vanessa TRICOIT	Directrice en IEM et équipe mobile médico-social
Arnaud VICTORIN	Travailleur en ESAT, formateur et pair-aidant

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

Formations

Agir pour l'autodétermination



Agir pour l'autodétermination

39 - S'initier au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap

41 - Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap

43 - Initiation au développement de l'autodétermination de son enfant

45 - Groupe d'échanges sur l'autodétermination

47 - Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap

49 - Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap

51 - Accompagner son enfant dans l'exercice de son autodétermination

53 - Développer mon autodétermination

55 - Développer mon autodétermination en ESAT

57 - L'autodétermination, où en sommes-nous ?

59 - Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination

61 - Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

Direction scientifique

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Notre modèle

L'offre de formation à l'autodétermination de la Chaire Autodétermination et Handicap et de Campus Formation repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Ces quatre objectifs sont le fondement du Modèle d'accompagnement à l'autodétermination, un modèle qui s'appuie sur **les plus récentes connaissances scientifiques** disponibles sur l'autodétermination et **plus de 10 ans d'expérience** de formation à l'autodétermination, en France et au Québec.

Public

L'atteinte de ces objectifs passe par des interventions auprès de différents publics :

- Les personnes en situation de handicap
- Les familles et les proches
- Les professionnels de l'accompagnement et les autres acteurs interagissant directement avec les personnes en situation de handicap
- Les équipes d'encadrements (cadres, gestionnaires, etc.) au sein des organisations qui dispensent des services aux personnes en situation de handicap et leurs partenaires
- Toute personne ou tout groupe de la société civile ayant un rôle à jouer directement ou indirectement auprès des personnes en situation de handicap

Une formation inscrite dans un projet

Résolument pragmatiques, les activités de formation s'inscrivent dans une logique d'apprentissage, de prise en compte du contexte et du public cible. La logique d'apprentissage proposée va de la découverte du concept (initiation) jusqu'à son approfondissement en vue de développer des pratiques qui peuvent se généraliser dans différents contextes.

Les activités de formation peuvent être proposées selon deux modalités particulières :

- Une **offre de formation** ponctuelle visant l'initiation du public.
- Une **offre d'accompagnement** prolongée coconstruite avec l'organisation, comprenant diverses activités de formation et de développement professionnel (séminaire, communauté de pratiques, analyse de pratiques dirigée, etc.)

En plus des activités de formation, Campus vous accompagne dans tous vos projets de communication autour de l'autodétermination (animation de séminaires, organisation de temps d'échanges, et autres formats sur-mesure).

Bénéficiez d'un conseil et d'accompagnement tout au long de votre projet, contactez :
Marine Ballé – Coordinatrice/Formatrice du programme de formation « Agir pour l'autodétermination »
06.70.60.91.27 - mballe@campusformation.org

Parcours de formation
Agir pour l'autodétermination

			Public-cible	Durée
Niveau 1	INITIATION	Initiation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap	**Professionnels** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
		Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap	**Managers** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
		Initiation au développement de l'autodétermination de son enfant	**Proches** (max 15 pers. par groupe)	**0,5 jour**
		Groupe d'échanges sur l'autodétermination	**Personnes en situation de handicap** (max 12 pers. par groupe)	**1 jour**
Niveau 2	APPROPRIATION	Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap	**Professionnels** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
		Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap	**Managers** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
		Accompagner son enfant dans l'exercice de son autodétermination	**Proches** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
		Développer mon autodétermination / Développer mon autodétermination en ESAT	**Personnes en situation de handicap** (max 12 pers. par groupe)	**2 jours**
Niveau 3	APPROFONDISSEMENT	L'autodétermination, où en sommes-nous ?	**Professionnels** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
		Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination	**Professionnels** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
		Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination	**Professionnels** (max 15 pers. par groupe)	**Variable**



Des formateurs qualifiés

L'équipe de formateur est formée et accompagnée par Martin CAOUETTE, directeur scientifique du programme « Agir pour l'autodétermination » et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Myriam BAÏCHE	Comédienne à la Compagnie de l'Oiseau-Mouche et formatrice
Marine BALLÉ	Docteure en psychologie, coordinatrice du programme de formation « Agir pour l'autodétermination »
François BERNARD	Directeur Général du Gapas, Assesseur au CNCPH
Matthias BOSCH	Chargé de mission photo et vidéo au Gapas (direction générale), éducateur spécialisé de formation
Marina BUTTERDROGHE	Coordinatrice de parcours et de projets au Gapas (Services Alternatives)
Juliette CARTIER	Cadre de direction au Gapas (IEM La Source - Le Passage)
Amal CHOUITEM	Directrice à Vivre et Devenir (IME)
Florent COUMAU	Directeur Adjoint aux Papillons Blancs de Bergerac (ESAT)
Elora DECOUPIGNY	Formatrice, chargée de projets de formation, éducatrice spécialisée de formation
Pauline DELEFORTRIE	Chargée de mission bientraitance, qualité et développement au Gapas
Jean-Luc DELEPLACE	Psychologue aux Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing (Foyer de vie et Centres d'Habitat)
Christelle DEMAISON	Monitrice-éducatrice au Gapas (IME)
Séverine DEVEUGLE	Adjointe de direction au Gapas (MAS)
Mélanie GAUTHIER	Instructrice en locomotion en libéral
Sandrine GASNIER	Directrice Développement de Projets à l'ADAPEI de la Sarthe
Sabrina LE GOURRIÉREC	Chargée de mission associative autodétermination et actions associatives à l'ADAPEI de la Sarthe
Ruth LEMAIRE	Coordinatrice de parcours et de projets au Gapas (Services Alternatives)
Géraldine LOMBART	Directrice au Gapas (Foyer de vie et Foyer d'Accueil Médicalisé)
Sophie MARCHANDISE	Directrice au Gapas (IME, UEEA, UEMA, EMAS)
Noémie MAURY COURTAIS	Orthopédagogue, enseignante spécialisée en libéral
Cyril PRUVOST	Moniteur éducateur au Gapas (Foyer d'Accueil Médicalisé)
Claire SCHOEN	Psychologue aux Papillons Blancs de Bergerac (ESAT)
Marie SEME	Éducatrice spécialisée au Gapas (Services Alternatives)
Vanessa TRICOIT	Directrice au Gapas (IEM, Equipe mobile médico-sociale)
Natacha ZAWADZKI	Formatrice



Accès au Podcast

Initiation - Niv 1

Initiation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

Découvrir le concept d'autodétermination et la pertinence d'y recourir pour les personnes en situation de handicap.

Contenu

- Le concept d'autodétermination : découvrir ses origines, sa définition, ses composantes et ses bénéfices pour la personne.
- Comprendre l'apport de l'autodétermination comme principe et objectif d'intervention. Référer à l'autodétermination comme capacité et besoin de la personne
- Intervenir dans une perspective d'autodétermination : les principaux modèles explicatifs.
- Soutenir le développement de l'autodétermination (pistes d'intervention)
- Autodétermination et risque

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, trouble du développement intellectuel, trouble du spectre de l'autisme, polyhandicap, etc.).

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et questionnaire d'auto-évaluation.
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel
ou 2 séances de 3h30 en distanciel

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée ou à accompagner des personnes en situation de handicap

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Initiation - Niv.1

Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

Découvrir l'importance de son rôle de manager pour le développement d'une organisation qui favorise l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Contenu

- Le concept d'autodétermination : ses origines, sa définition, ses composantes
- Ses bénéfices pour les personnes en situation de handicap
- Les différentes conceptions de l'autodétermination
- Le rôle du manager au regard de l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- Les défis des professionnels à s'approprier des pratiques qui favorisent l'autodétermination
- La cohérence entre les pratiques d'intervention et les pratiques managériales
- La gestion du risque et autodétermination
- La pratique partenariale

Durée

1 jour soit 7h en présentiel
ou 2 séances de 3h30 en distanciel

Public

Professionnels du médico-social exerçant des fonctions d'encadrement d'équipes (cadres de direction, directeurs)

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Être amené à travailler en structure spécialisée et à encadrer des équipes

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et questionnaire d'auto-évaluation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Initiation - Niv.1

Initiation au développement de l'autodétermination de son enfant

Objectif

Découvrir l'importance de l'autodétermination pour son enfant et s'initier à différentes façons de la soutenir.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Sa définition
- Des éléments clés de l'autodétermination au quotidien
- Repérer et comprendre les manifestations d'autodétermination de son enfant

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation)
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1/2 jour soit 3h30 en présentiel
(1 séance de 3h30 en distanciel)

Public

Parents et proches aidants

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Accompagner une personne en situation de handicap.

Conditions

100 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 600 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Initiation - Niv.1

Groupe d'échanges sur l'autodétermination

Objectif

Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir le concept d'autodétermination de manière concrète à travers une mise en situation (expérience apprenante).

Permettre aux accompagnants (professionnels et proches) de réfléchir à la posture de soutien au développement de l'autodétermination de manière concrète lors d'une mise en situation.

Contenu

- Les droits et les devoirs
- Quelles sont mes envies ?
- Comment je fais un choix ?
- J'apprends à me connaitre et à identifier mes points de forces et limites, les facilitateurs et les obstacles dans mon environnement.
- Quels sont mes projets ?

Les sessions s'ajusteront au rythme et aux attentes des participants ; aussi il est possible que toutes les parties ne soient pas abordées.

Pour les accompagnants (en complément) :

- Comment accompagner la personne dans une perspective d'autodétermination ?
- Comment mettre en place des occasions d'autodétermination ?

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples, exercices pratiques.

Durée

1 jour soit 5h en présentiel

Public

Personnes en situation de handicap et toutes personnes accompagnant une personne en situation de handicap

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Pour les accompagnants avoir participé à une formation d'initiation à l'autodétermination

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les supports de formation seront adaptés (mise en œuvre des critères du FALC) pour permettre à tous les stagiaires de participer pleinement à la formation.
D'autres adaptations peuvent être proposées en fonction des besoins.

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Le groupe d'échanges sera préparé en collaboration avec les équipes d'accompagnement afin d'assurer un juste niveau d'adaptation des informations au groupe et de recueillir les besoins des participants.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Appropriation - Niv. 2

Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

S'approprier les différentes facettes du concept d'autodétermination

Contenu

- Appropriation des modèles explicatifs de l'autodétermination (motivationnel et fonctionnel)
- Perspective développementale de l'autodétermination : l'autodétermination aux différents temps de la vie / Le développement de l'autodétermination des élèves (les capacités)
- Perspective écosystémique de l'autodétermination : postures et interactions favorisant l'autodétermination
- Outils d'évaluation et d'intervention / Le développement de situations pédagogiques favorisant l'autodétermination (environnement scolaire)

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, trouble du développement intellectuel, trouble du spectre de l'autisme, polyhandicap, etc.).

Option : une seconde journée est recommandée si le délai depuis la formation d'initiation (Niv. 1) est long (plus de 6 mois)

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et via un questionnaire d'auto-évaluation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toutes personnes accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau Initiation

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau «Approfondissement ».

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Appropriation - Niv. 2

Manager dans une organisation favorisant le développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

Découvrir des outils favorisant l'autodétermination des professionnels et s'approprier une démarche d'accompagnement des équipes qui favorise les pratiques de soutien à l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Contenu

- L'autodétermination du professionnel
- Manager par l'autodétermination
  - La coopération
  - La connaissance de soi
  - Le recrutement participatif
  - Le modèle de l'entreprise libérée
- La gestion du risque et l'autodétermination : quels outils ? Quelle organisation ?

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.
Analyse de situations managériales en groupe.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et via un questionnaire d'auto-évaluation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social exerçant des fonctions d'encadrement d'équipes (cadres de direction, directeurs)

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau Initiation

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau «Approfondissement ».

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Appropriation - Niv. 2

Accompagner son enfant dans l'exercice de son autodétermination

Objectif

S'approprier les différentes facettes du concept d'autodétermination

Contenu

- Rappel sur le concept d'autodétermination (ses composantes, ses bénéfices pour mon enfant)
- Différentes conceptions de l'autodétermination : comme principe d'intervention, comme objectif, comme capacité et besoin
- Présentation des principaux modèles explicatifs de l'autodétermination
- L'autodétermination aux différents temps de la vie et la transformation de son rôle de parent
- Illustration d'interactions avec son enfant favorisant l'autodétermination
- La gestion du risque et le travail avec les professionnels

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation)
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Parents et proches aidants

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi une initiation au développement de l'autodétermination de son enfant.

Conditions

200 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 200 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Initiation / Appropriation

Développer mon autodétermination

Objectif

Permettre aux personnes en situation de handicap d'appréhender le concept d'autodétermination de manière concrète à travers une mise en situation (expérience apprenante).

Permettre aux accompagnants (profesionnels ou proches) de réfléchir à la posture de soutien au développement de l'autodétermination de manière concrète lors d'une mise en situation.

Contenu

- Les droits et les devoirs
- Les notions de responsabilité et de risque
- Quelles sont mes envies ? Comment je fais un choix ?
- Participer, c'est quoi ?
- J'apprends à me connaitre et à identifier mes points de forces et limites, les facilitateurs et les obstacles dans mon environnement
- J'élabore un projet de manière autodéterminée et j'agis pour le réaliser

Les sessions s'ajusteront au rythme et aux attentes des participants ; aussi il est possible que toutes les parties ne soient pas abordées.

Pour les accompagnants (en complément) :

- Comment accompagner la personne dans une perspective d'autodétermination ?
- Comment mettre en place des occasions d'autodétermination ?

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples, exercices pratiques, ludopédagogie.

Durée

2 jours soit 2x5h en présentiel

Public

Personnes en situation de handicap et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Pour les accompagnants avoir participé à une formation d'initiation à l'autodétermination

Conditions

640 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les supports de formation seront adaptés (mise en œuvre des critères du FALC) pour permettre à tous les stagiaires de participer pleinement à la formation.
D'autres adaptations peuvent être proposées en fonction des besoins.

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et via un questionnaire
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

La formation sera préparée en collaboration avec les équipes d'accompagnement afin d'assurer un juste niveau d'adaptation des informations au groupe et de recueillir les besoins des participants.

Initiation / Appropriation

Développer mon autodétermination en ESAT

Objectif

A l'issue de la formation, les participants (travailleurs d'ESAT) :

- Auront découvert ce qu'est l'autodétermination
- Auront perçu les enjeux liés à l'autodétermination et au pouvoir d'agir (contextes personnel et professionnel)
- Seront capables d'utiliser ces connaissances pour améliorer leur qualité de vie ou celle des autres
- Pourront utiliser des outils spécifiques pour soutenir le développement de leur autodétermination et de leur pouvoir d'agir (identification des ressources à disposition, des obstacles et des risques rencontrés)
- Auront identifié des pistes d'action dans leur contexte professionnel

A l'issue de la formation, les participants (travailleurs d'ESAT et professionnels d'accompagnement) :

- Auront coconstruit un plan d'action concret visant à améliorer l'autodétermination, le pouvoir d'agir et la qualité de vie au travail

Contenu

- Les droits et les devoirs
- Les notions de responsabilité et de risque
- Quelles sont mes envies ? Comment je fais un choix ?
- Participer, c'est quoi ?
- J'apprends à me connaitre et à identifier mes points de forces et limites, les facilitateurs et les obstacles dans mon environnement
- J'élabore un projet de manière autodéterminée et j'agis pour le réaliser

Les thématiques abordées lors de la formation permettront d'appréhender l'autodétermination au quotidien et le contexte spécifique de l'ESAT (comment s'autodéterminer sur son lieu de travail ?).

Les sessions s'ajusteront au rythme et aux attentes des participants ; aussi il est possible que toutes les parties ne soient pas abordées.

Durée

2 jours soit 2x5h en présentiel

Public

Travailleurs d'ESAT et professionnels d'accompagnement travaillant en ESAT

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Pour les accompagnants avoir participé à une formation d'initiation à l'autodétermination

Conditions

640 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les supports de formation seront adaptés (mise en œuvre des critères du FALC) pour permettre à tous les stagiaires de participer pleinement à la formation.
D'autres adaptations peuvent être proposées en fonction des besoins.

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Optionnel : demie journée de travail collaboratif entre travailleurs et professionnels d'encadrement (programmées la dernière demi-journée).

- A partir de thématiques identifiées par les travailleurs, élaboration de fiches action pour favoriser le développement de l'autodétermination à l'ESAT.

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples, exercices pratiques, ludopédagogie.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et via un questionnaire
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

La formation sera préparée en collaboration avec les équipes d'accompagnement afin d'assurer un juste niveau d'adaptation des informations au groupe et de recueillir les besoins des participants.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Approfondissement - Niv. 3

L'autodétermination, où en sommes-nous ? Faire le point sur ses avancées au regard de l'autodétermination

Objectif

Faire le point au regard de ses avancées dans l'application du concept d'autodétermination

Contenu

- Rappel des principaux concepts liés à l'autodétermination en fonction du contexte de pratique des participants
- Bilan des succès et des défis rencontrés au regard de l'autodétermination
- Projection des développements nécessaires pour approfondir les pratiques liées à l'autodétermination

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, activités d'analyse collective

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et par la réalisation d'un plan d'actions.
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau appropriation

Conditions

Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Approfondissement - Niv. 3

Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination

Objectif

Développer un mode de communication avec la personne en situation de handicap qui favorise l'autodétermination.

Contenu

- Rappel du concept d'autodétermination
- Lien entre communication, interaction et autodétermination
- Différents repères pour favoriser la prise d'initiative et l'interaction en fonction des caractéristiques des personnes
- Mise en application et jeux de rôles

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, jeux de rôles

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges au cours de la formation) et via un questionnaire d'auto-évaluation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau appropriation

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Approfondissement - Niv. 3

Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

Objectif

Faire face à un ou plusieurs défis particuliers liés à l'autodétermination

Contenu

- Formation sur mesure permettant d'approfondir un défi spécifique lié à son contexte de pratique

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions en groupe, illustrations à partir d'exemples

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et par la réalisation d'une action
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

Durée variable : selon le contexte et le projet (étude réalisée en amont)

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau appropriation

Conditions

Groupe (15 pers. maximum) : Nous consulter - base tarifaire : 1650 € /jour

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

Formations

Intervenir comme pair



Intervenir comme pair

65 - Intervenir en qualité d'intervenant pair (initiation)

67 - Intervenir en qualité d'intervenant pair (cursus complet)

69 - Se former à la fonction de référent intervenant pair

71 - Agir en tant qu'auto-représentant dans mon conseil de vie social

73- Participer au recrutement des professionnels de son établissement

Pair-aidance

Intervenir en qualité d'intervenant pair
Cursus de base

Présentation

Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.
Cette formation d'une journée a été coconstruite par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap).

Objectif

A l'issue de cette journée, les participants seront capables de définir l'intervention par les pairs dans ses différentes dimensions auprès de personnes en situation de handicap ou de la société (entourage, professionnels, ...).

Contenu

- Le concept d'intervention par les pairs : ses origines, sa définition et ses bénéfices pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Lien avec les notions de pouvoir d'agir, de participation et d'engagement
- Connaissance des différentes dimensions de l'intervention par les pairs
- Illustration de l'intervention par les pairs par des retours d'expérience, témoignages et illustrations
- Discussion autour des projets et identifications des ressources potentielles

Durée

1 jour soit 7 h

Public

Pour les personnes en situations de handicap souhaitant en savoir plus sur l'intervention par les pairs.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France. Vos locaux (conditions à définir)

Conditions

Groupe (8 pers. maximum) : sur devis

Prérequis

Volonté de partager son expérience dans le but de transmettre un savoir.

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Qualification des formateurs

La formation associera :

- Un formateur ayant de l'expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap compétence dans le domaine de l'accompagnement par les pairs
- Un formateur pair ayant lui-même un savoir expérienciel sur la thématique

Méthodes Pédagogiques

La journée pourra se découper en 2 demi-journées pour respecter le rythme des participants. Des temps collectifs et plus individualisés seront proposés au cours de la journée :

- Présentation magistrale (support projeté)
- Échanges et discussions à travers le jeu
- Témoignages et illustration à partir d'exemples et de documents divers
- Exercices de mises en situation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Supports en FALC, pictogrammes, etc.
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants
- Possibilité de binôme avec un professionnel « interface de communication »

Les besoins plus spécifiques pourront-être discutés.

Pair-aidance

Intervenir en qualité d'intervenant pair
Cursus complet

Présentation

Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.
Cette formation a été coconstruite par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap).

Objectif

Au cours de cette formation, les participants apprendront à transformer leur savoir expérientiel en savoir transmissible.

Contenu

- Connaître les différentes dimensions de l'intervention par les pairs
- Savoir reconnaitre et utiliser son savoir d'expérience
- Savoir agir pour favoriser le développement de son pouvoir d'agir
- Développer des attitudes et habiletés relationnelles favorables à l'exercice de l'intervention par les pairs
- Savoir collaborer et intervenir dans un environnement de droit commun

Accessibilité

A votre demande, un entretien préalable permettra d'échanger sur les adaptations à envisager. Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Si besoin : supports en FALC, pictogrammes, etc.
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants

Durée

4 jours soit 28 h en présentiel
+ 1 jour en option

Public

Personnes en situation de handicap souhaitant intervenir auprès de leurs pairs

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Volonté de partager son expérience dans le but de transmettre un savoir, ou d'accompagner ce changement

Conditions

Groupe (8 pers. maximum) : sur devis

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Les 4 jours de formation seront séparés en deux sessions (J1-J2 puis J3-J4- J5) pour laisser le temps aux participants de faire murir leur projet. 2 journées de formation seront animées en binôme en présence d'un formateur pair. En option : Un accompagnement de deux demi-journées sera proposé aux participants en visioconférence (ou sur place en fonction des possibilités) pour retour sur expérience et organiser la suite des étapes du projet.

Qualification des formateurs

La formation associera sur certains modules :

- Un formateur ayant de l'expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap compétence dans le domaine pair-aidance
- Un formateur pair ayant lui-même un savoir expérienciel sur la thématique

Méthodes pédagogiques

Sur certaines demi-journées, afin d'adapter le rythme au profil et projet des participants, il est proposé :

- Des temps collectifs : dynamique de groupe, co-construction des réponses, échanges de pratiques, retours d'expériences…
- Des temps plus individualisés dans travailler la méthodologie de projet
  - Présentation magistrale (support projeté)
  - Méthode interrogative : alternance prise de parole et écoute
  - Méthodologie de projet
  - Témoignages et illustration à partir d'exemples et de documents divers
  - Exercices de mises en situation : méthode expérientielle et active

- Implication de formateurs avec un savoir expérientiel dans le handicap
- Discussions spécifiques des projets des participants et méthodologie de projet
- Apports théoriques et pratiques
- Témoignages et illustration à partir d'exemples et de documents divers
- Exercices de mises en situation : jeu de rôle, présentation de travaux de petits groupes ou individuels

Evaluation des modules

Etude de cas

Pair-aidance

Se former à la fonction de référent intervenant pair

Présentation

Cette formation a été coconstruite par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap).
Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.

Objectifs

Au cours de cette formation, les participants seront conduits à :

Identifier le savoir expérientiel des personnes en situation de handicap et son rôle dans l'accompagnement

- Connaître les éléments contextuels et théoriques liés à l'intervention des pairs
- Comprendre le processus d'objectivation du savoir expérientiel
- Explorer le potentiel des personnes à construire et réaliser un projet de vie
- Comprendre l'impact du rôle du pair-aidant dans l'accompagnement

Devenir un référent pair : statut, fonction, rôle, place en ESMS

- S'approprier les missions opérationnelles liées au rôle de référent dans un ESMS
- Comprendre le rôle de l'institution et des professionnels
- Identifier les leviers de la réussite et les facteurs de résistance de la fonction
- Comprendre les enjeux éthiques du pair-accompagnement et réflexion sur le positionnement en ESMS des personnes formées à la fonction de référent pair

Durée

5 jours soit 35h en présentiel
+ 1 jour en option

Public

Personnes souhaitant se former à la fonction de référent pair accompagnant

Date

Nous consulter.

Lieu

Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Accompagner des personnes en situation de handicap

Conditions

Groupe (12 pers. max) : 6400 €
et refacturation des frais de déplacement au réel

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager.

Contact

l.labadie@fisaf.asso.fr
05.57.77.48.36

Approfondissement et pérennisation du projet dans une démarche collaborative entre pairs

- Mettre en œuvre un plan d'actions visant à développer et pérenniser le pair-accompagnement en ESMS
- Comprendre comment animer en continu un plan d'actions en ESMS
- Questionner l'articulation des projets/postures.

Les 5 jours de formation seront séparés en deux sessions (J1-J2 puis J3-J4-J5) pour laisser le temps aux participants de faire murir leur projet. 2 journées de formation seront animées en binôme en présence d'un formateur pair.

En option : Un accompagnement de deux demi-journées sera proposé aux participants en visioconférence (ou sur place en fonction des possibilités) pour faire un retour sur expérience et organiser la suite des étapes du projet.

Contenu

- Implication de formateurs avec un savoir expérientiel dans le handicap
- Discussions spécifiques des projets des participants et méthodologie de projet
- Apports théoriques et pratiques
- Témoignages et illustration à partir d'exemples et de documents divers
- Exercices de mises en situation : jeu de rôle, présentation de travaux de petits groupes ou individuels

Qualification des formateurs

La formation associera sur certains modules :

- Un formateur ayant de l'expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, et des compétences dans le domaine de la pair-aidance
- Un formateur pair ayant lui-même un savoir expérienciel sur la thématique.

Méthodes Pédagogiques

Sur certaines demi-journées, afin d'adapter le rythme au profil et projet des participants, il est proposé :

- Des temps collectifs : dynamique de groupe, co-construction des réponses, échanges de pratiques, retours d'expériences…
- Des temps plus individualisés pour travailler la méthodologie de projet
  - Présentation magistrale (support projeté)
  - Méthode interrogative : alternance prise de parole et écoute
  - Méthodologie de projet
  - Témoignages et illustrations à partir d'exemples et de documents divers
  - Exercices de mises en situation : méthode expérientielle et active

Évaluation des modules

Etude de cas

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Pair-aidance

Agir en tant qu'autoreprésentant dans mon Conseil de Vie Sociale

Présentation

Le Conseil de Vie Social est une instance de participation obligatoire. Elle permet aux personnes accompagnées de donner leur avis et de prendre des décisions pour améliorer la qualité de vie de chacun. Chaque représentant des personnes accompagnées doit se sentir bien dans ses missions à chaque étape d'organisation et de fonctionnement du Conseil de Vie Sociale.

Objectif

À l'issue de la formation, les participants comprendront leur rôle au sein du Conseil de Vie Sociale et pourront ainsi mieux s'y engager, en y étant pleinement acteur.

Contenu

- Implication de formateurs avec un savoir expérientiel dans le handicap
- Discussions spécifiques des projets des participants et méthodologie de projet
- Apports théoriques et pratiques
- Témoignages et illustration à partir d'exemples et de documents divers
- Exercices de mises en situation : jeu de rôle, présentation de travaux de petits groupes ou individuels

Accessibilité

A votre demande, un entretien préalable permettra d'échanger sur les adaptations à envisager. Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Si besoin : supports en FALC, pictogrammes, etc.
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants

Le référent handicap : Nathalie GAUDIERE,
06 09 84 48 37 - ngaudiere@campusformation.org

Cette fiche programme est disponible en FALC et vidéo

Durée

24 h réparties en 6 ateliers de 4h

Public

Représentants des personnes accompagnées, au sein d'un CVS

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux : en Haut-de-France ou Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre membre d'un CVS de son établissement

Conditions

Groupe (8 pers. max) : 4 950 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Elora DECOUPIGNY : Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination. Lors de son parcours professionnel en qualité d'éducatrice spécialisée, elle a accompagné les membres d'un CVS inter-établissements dans leurs missions pendant 3 ans.
Elora a réalisé un mémoire universitaire sur l'engagement des personnes en situation de handicap aux instances de participation sociale.

Méthodes pédagogiques

Présentation de documents
Échange et discussion
Témoignage d'un représentant CVS d'un établissement
Travaux en sous-groupes
Mises en situation

Modalités de validation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Pair-aidance

Participer au recrutement des professionnels de son établissement

Présentation

Le recrutement participatif est un levier qui s'inscrit dans la foulée du soutien aux rôles sociaux valorisés et au développement de l'autodétermination des personnes accompagnées dans une société plus inclusive. Le recrutement participatif favorise la reconnaissance des personnes et de leurs savoirs pour augmenter leurs capabilités et leur permettre de contribuer à la gestion des ressources humaines de leur établissement.
À travers des ateliers interactifs et des mises en situation, cette formation vise à permettre aux personnes accompagnées et aux professionnels qui les accompagnent d'acquérir les savoirs et les connaissances nécessaires pour mener à bien le processus de recrutement participatif.

Objectif

À l'issue de cette formation, les personnes accompagnées seront en mesure de participer au recrutement des professionnels en complémentarité avec la direction. Les interfaces de communication seront en mesure d'accompagner les futurs recruteurs dans le processus de recrutement.

Contenu

- Faire connaissance, établir un cadre de sécurité et identifier les besoins et les motivations des participants
- Comprendre le rôle et la posture d'un recruteur
- Définir les aptitudes recherchées par les personnes accompagnées
- Savoir préparer un entretien d'embauche par la mise en situation
- Savoir mener un entretien d'embauche par la mise en situation
- Évaluer mes performances comme recruteur et m'inscrire au besoin dans une démarche de perfectionnement

Durée

6 demi-journées (18h)

Public

Groupe mixte :
Personnes accompagnées adultes
Professionnels de l'accompagnement (interface de communication)

Date

Nous consulter.

Lieu

Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Pilotage du projet de recrutement participatif par un membre de la direction.
Présence obligatoire de deux professionnels (minimum) maitrisant les codes de communication des personnes accompagnées.
Les participants doivent se porter volontaires et motivés après avoir pris connaissance de la vidéo de présentation.

Conditions

Groupe (12 pers. max) : 4 950 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard à minima

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager.

Référent handicap : Nathalie GAUDIERE
06 09 84 48 37
ngaudiere@campusformation.org

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des personnes accompagnées et des professionnels.

- Présentations Powerpoint
- Ateliers interactifs
- Échange et discussion
- Quizz et jeux
- Illustrations à partir d'exemples concrets et de documents divers
- Capsules vidéo descriptives
- Témoignages de recruteurs personnes accompagnées
- Exercices de mises en situation

Intervenants

Ludovic BOIDIN	Recruteur du Hameau
Séverine DEVEUGLE	Adjointe de direction à la MAS Le Hameau et référente du cabinet des Recruteurs du Hameau. Formatrice et ambassadrice autodétermination
Jérôme SAGNIER	Recruteur du Hameau
Stéphanie USANDIZAGA	Monitrice-éducatrice à la MAS Le Hameau, et aussi interface de communication et référente du cabinet des Recruteurs du Hameau.

Direction scientifique
Sara ZIRARI : docteure à l'IAE Paris-Sorbonne (sciences de gestion), attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université d'Evry. Sara ZIRARI travaille sur les questions liées à l'innovation sociale, la justice sociale et l'éthique dans les organisations en particulier dans le champ du handicap.

Modalités de validation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Les animateurs accordent une attention particulière à l'évolution des participants tout au long de la formation et adaptent les séances suivantes en fonction des besoins identifiés. À l'issue de la formation, des séances supplémentaires peuvent être programmées pour accompagner la mise en place du recrutement participatif dans l'établissement si celui-ci en fait la demande.

Formations

Accompagner la transformation de l'offre



Accompagner la Transformation de l'Offre de service

79 - ATOSTI : Connaître le système

81 - ATOSTI : Soutenir l'expression des personnes accompagnées

83 - ATOSTI : Accompagner la personne à son domicile

85 - ATOSTI : Accompagner à la vie sociale et à la citoyenneté

87 - ATOSTI : Devenir coordonnateur de la démarche de transition inclusive

89 - Soutenir l'école inclusive

91 - Les nouveaux métiers : APPV, coordinateur de parcours...

93 - Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV)



Le guide ATOSTI (Accompagnement à la Transformation de l'Offre de Service par la Transition Inclusive) propose :
• des outils d'auto-évaluation, permettant à ses utilisateurs de mesurer la qualité de leur offre sous l'angle de l'inclusion sociale
• les principes d'action menant vers la transition inclusive
• les processus opérationnels (liés à ces principes d'action), dont la mise en oeuvre constitue le coeur du changement de pratiques dans une visée d'amélioration.

Le guide ATOSTI est le fruit d'une recherche-action, validée par une abondante littérature scientifique, un comité de pilotage, un comité d'experts, ainsi que des expériences empiriques.
Cette recherche-action a bénéficié de la collaboration de trois associations françaises : les Papillons Blancs de Roubaix- Tourcoing, l'association Marie Moreau et le GAPAS, maître d'ouvrage.
Il a bénéficié de l'appui scientifique du CNEIS au Québec (Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale).

Guide ATOSTI est en accès libre sur : https://campusformation.org/ressources/guide-atosti/

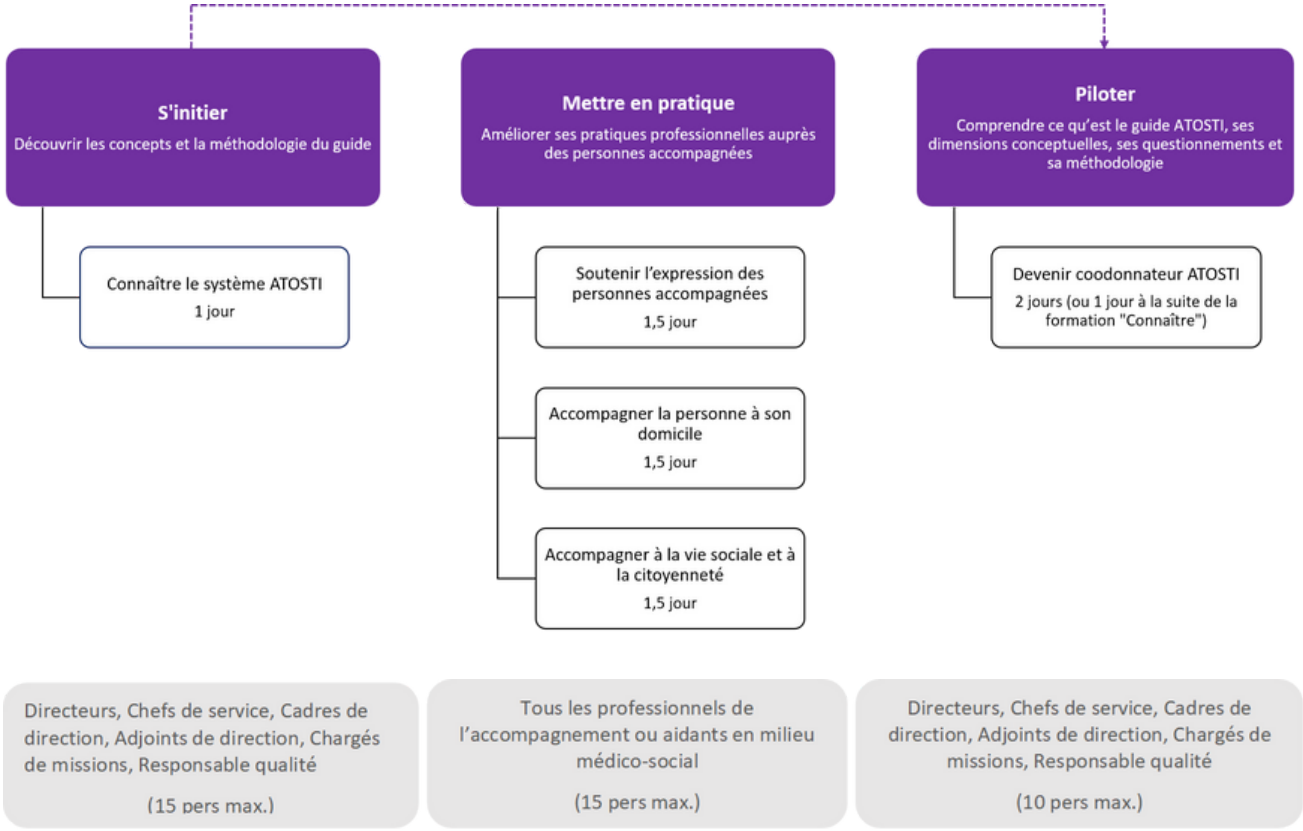
ATOSTI : la formation

Le guide ATOSTI et sa méthode a inspiré une offre de formation pour accompagner la démarche de transformation de l'offre.

Cette offre de formation, proposée conjointement par Campus et le CNEIS, permet de s'approprier l'esprit et les outils de la démarche ATOSTI, définie par Daniel Boisvert (ancien professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, conférencier et consultant) et son équipe de chercheurs-praticiens, pour construire des plans d'amélioration d'un service ou d'un établissement le menant vers davantage d'inclusion.

L'offre de formation propose plusieurs parcours, permettant d'atteindre différents objectifs d'intervention de la démarche ATOSTI :

- connaître les principes d'action d'ATOSTI et comprendre les divers processus menant à la réflexion sur la qualité inclusive de l'offre de services
- mettre en oeuvre la démarche, en travaillant par processus
- pouvoir coordonner une démarche de transition inclusive, de l'élaboration du dossier ATOSTI au plan d'amélioration de l'établissement ou du service



Direction scientifique

Le docteur Daniel BOISVERT, Directeur du Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale (www.CNEIS.ca).
Professeur-chercheur à la retraite de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il a été le directeur du CNRIS, dont la mission consistait à soutenir pendant près de vingt ans le développement de la recherche en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme au Québec. Il a publié de nombreux articles et ouvrages scientifiques, portant notamment sur l'inclusion sociale, la désinstitutionalisation et la qualité de vie des personnes en situation de handicap.
Directeur scientifique du guide ATOSTI au Gapas, Daniel BOISVERT intervient comme conférencier, formateur et conseiller auprès d'associations ou d'établissements en Belgique, en Suisse et en France depuis plus de 30 ans.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

ATOSTI - S'initier

Connaître le système ATOSTI

Présentation

Cette formation présente les divers aspects du guide ATOSTI visant à accompagner les opérateurs de services dans leurs démarches vers des services plus inclusifs. Elle aborde les processus mis en œuvre dans l'établissement, ses projets, ses principes et la satisfaction des personnes qui sont impactées ou qui contribuent à la transition inclusive.

Objectif

Sensibiliser les participants à une démarche structurée, menant l'établissement à construire un plan d'amélioration en vue de services plus inclusifs.

Compétences développées par la formation

- Connaissance des valeurs et des principes d'action d'ATOSTI
- Compréhension des divers processus menant à la réflexion sur la qualité inclusive de l'offre de services d'un établissement ou d'une association

Contenu

- Conception des assises du guide ATOSTI
  - Méthodologie de recherche conceptuelle et empirique
  - Étapes de l'identification de la problématique à la présentation de résultats
- Dimension de la transition inclusive
- Principes qui guident la transition inclusive
  - de nature stratégique
  - soutiens directs à la personne
  - relatifs aux compétences et prestations professionnelles
  - relatifs au partenariat
- Processus de la transition inclusive
  - Nature des processus
  - Orientations
  - Sous-objectifs
  - Sources documentaires
  - Références

Durée

1 jour soit 6h en présentiel
ou 2 séances de 3h en distanciel

Public

Professionnels ou gestionnaires intéressés pour connaître le guide ATOSTI

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Aucun

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu (suite)

- Sondages auprès
  - des personnes accompagnées
  - des proches
  - des professionnels
  - des partenaires
  - indicateurs de sondages
- Méthodologie d'accompagnement
  - Structure de réalisation suggérée
- Méthode d'évaluation de qualités normatives de processus
  - Méthodologie suggérée

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion en groupe, illustration à partir d'exemples

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Le docteur Daniel BOISVERT, Directeur du Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale (www.CNEIS.ca).
Professeur-chercheur à la retraite de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il a été le directeur du CNRIS, dont la mission consistait à soutenir pendant près de vingt ans le développement de la recherche en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme au Québec. Il a publié de nombreux articles et ouvrages scientifiques, portant notamment sur l'inclusion sociale, la désinstitutionalisation et la qualité de vie des personnes en situation de handicap.
Daniel BOISVERT intervient comme conférencier, formateur et conseiller auprès d'associations ou d'établissements en Belgique, en Suisse et en France depuis plus de 30 ans.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

A l'issue de cette première formation "Connaître ATOSTI", les participants pourront poursuivre par :
- éventuellement une formation par processus, pour trois processus cibles (+1,5 jour/processus)
- ou aller plus loin pour "devenir coordonnateur de la démarche" (+1 jour)

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

ATOSTI - Mettre en pratique

Soutenir l'expression des personnes accompagnées

Présentation

Soutenir l'expression des personnes accompagnées est une démarche qui vise à rendre plus accessible la communication aux personnes accompagnées et à leurs proches par différentes formes de soutien. Notamment cette démarche cherche à mieux saisir, à partir des informations fournies, les soutiens que devrait offrir le professionnel de diverses manières. Ce processus vise à assurer la capacité des personnes accompagnées à planifier leur communication, les soutiens humains nécessaires et les autres moyens pour communiquer : recevoir de l'information, s'exprimer et échanger avec autrui et leur collectivité et l'utilisation des meilleures pratiques et ressources disponibles.

Objectifs

Ce processus vise à permettre aux personnes accompagnées de communiquer pour être comprise et comprendre les autres, afin de favoriser la l'autodétermination de la personne accompagnée et lui permettre d'assumer au mieux son rôle social. Notamment, les soutiens aux personnes accompagnées:

- Se concrétisent au quotidien dans les habitudes de vie de la personne accompagnée: loisirs, déplacements, relations, etc.;
- Rendent accessibles des outils technologiques de télécommunication;
- Favorisent la création d'espaces et/ou de groupes de parole sur le plan individuel et collectif;
- Garantissent l'accès et la transmission sécuritaire et confidentielle des informations relatives aux personnes accompagnées.
- Enfin, des procédures de contrôle et d'évaluation visent à assurer la pérennité des services mis en place ainsi qu'à les adapter aux changements et à l'évolution des besoins des personnes accompagnées.

Enfin, des procédures de contrôle et d'évaluation visent à assurer la pérennité des services mis en place ainsi qu'à les adapter aux changements et à l'évolution des besoins des personnes accompagnées.

Durée

1,5 jour en présentiel et/ou visio
+ travail personnel (temps estimé : 2 h)

Public

Professionnels ou aidants dans le domaine du médico-social

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Expérience de travail comme professionnel du médico-social ou aidant dans le domaine médico-social
Prendre connaissance du Guide ATOSTI.

Conditions

480 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 2475 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu

- Qu'est-ce que la communication pour vous et les personnes accompagnées ? Quelle est son utilité ?
  - Définition de la communication et de ses principes de base
  - Importance de la communication
  - Communication et environnement social
  - Situations de handicap pouvant mener à des difficultés de communication

- Besoins potentiels des personnes accompagnées en termes de communication
  - Langage expressif (parole, expression verbale ou non-verbale, contact visuel, discours, écriture)
  - Langage réceptif (compréhension et interprétation des messages verbaux ou non-verbaux)
  - Accès à la télécommunication (p.ex., téléphone, ordinateur)
  - Espaces individuels et collectifs de prise de parole
  - Accessibilité de la communication
  - Accessibilité de la consultation

- Soutiens à la communication pouvant favoriser la participation
  - Réponses aux divers besoins
  - Lecture et écriture
  - Accès à la télécommunication
  - Espaces individuels et collectifs

- Mesures d'évaluation, de suivi et de contrôle
  - Objectifs et utilité
  - Exemples de mesures

Méthodes pédagogiques

Par une approche théorie/pratique en lien avec la réalité des professionnels :

- Mise en contexte de l'approche ATOSTI et de thématique décrite dans le processus (apport magistral)
- Autoévaluation/auto positionnement individuel des participants sur les critères composants le processus à partir de la grille proposée (travail individuel ou de petits groupes)
- Partage et analyse interactive des résultats de l'autoévaluation par l'apport de contenus théoriques, méthodologiques et la mise à disposition d'une boîte à outils (cas concrets, études de cas, exemples et expériences…) (travail collectif);
- Études de cas / cas concrets / exemples
- Liens avec outils existants
- Références documentaires en appui aux contenus

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Docteur Daniel Boisvert, Ph. D., professeur et formateur dans les secteurs de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme et du handicap psychique.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

ATOSTI - Mettre en pratique

Accompagner la personne à son domicile

Présentation

Cette formation permet de mieux saisir les soutiens à mettre en place en matière d'accompagnement au domicile. Il se rapporte également à la manière dont le soutien favorise l'autonomie, le pouvoir d'agir et la participation sociale des personnes accompagnées dans des milieux de vie à visée inclusive.
L'accompagnement à la vie sociale et à la citoyenneté des personnes accompagnées prend en compte leur participation volontaire à des loisirs ou à des activités culturelles. L'accompagnement dans les activités sociales doit permettre la participation entière des personnes et ce, en dépit de leurs difficultés ou incapacités. La vie sociale des individus fait aussi référence à leur vie spirituelle et à leurs pratiques religieuses.

Objectifs

- Offrir à la personne « un chez soi », un lieu de vie ordinaire et inscrit durablement dans la vie de la cité, avec un accompagnement pour permettre cette inclusion sociale et une offre de services individualisés pour l'aide et la surveillance le cas échéant, en fonction des besoins
- Soutenir le choix éclairé de l' occupant, premier responsable de son mode de vie, du choix des services auxquels il fait appel en logement
- Favoriser à partir du domicile, une vie citoyenne permettant de s'investir au sein de relations interpersonnelles
- Soutenir l'exercice de leurs droits reconnus, sans privilèges, ni discriminations
- Offrir au besoin, un soutien aux habitudes de vie liées aux relations affectives (liens familiaux et amicaux et amoureux) et sociales (liens avec des voisins, collègues, camarades scolaires, etc.)
- Soutenir au besoin, les personnes accompagnées dans leur autonomie à l'entretien du domicile et dans l'utilisation de différents équipements domestiques meublant le logement.

Durée

1,5 jour en présentiel et/ou visio
+ travail personnel (temps estimé : 2 h

Public

Professionnels ou aidants dans le domaine du médico-social

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Expérience de travail comme professionnel du médico-social ou aidant dans le domaine médico-social
Prendre connaissance du Guide ATOSTI.

Conditions

480 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 2 475 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu

- Qu'est-ce qu'un habitat pour vous et les personnes accompagnées?
  - Ce que signifie habiter / Qu'est-ce qu'un « chez soi »
  - Types d'habitats en internat ou inclusif (partagé, regroupé, participatif, inclusif)
  - Caractéristiques principales d'un logement favorisant l'autonomie et la responsabilisation
  - Droits des résidents
  - Principes des soutiens
- Nature des soutiens favorisant la participation
  - Vie domestique
  - Autonomie
  - Responsabilité
  - Aptitudes sociales
  - Santé et sécurité
- Accompagnement des personnes accompagnées afin de favoriser la participation au sein de l'habitat
  - Fonctions liées à la gestion des locaux (gestion des espaces collectifs et des logements privatifs)
  - Fonctions d'organisation collecte propres à l'existence d'un partage de vie (gouvernance collective, animation et régulation de la vie collective)
  - Fonctions d'accompagnement de l'autonomie individuelle portées collectivement (présence sociale collective, aide à la vie quotidienne et au parcours de vie)
- Outils pertinents permettant de mieux cerner les besoins des personnes accompagnées
  - Fonctionnement au quotidien
  - Planification du soutien nécessaire
  - Qualité des services reçus
  - autres outils

Méthodes pédagogiques

Par une approche théorie/pratique en lien avec la réalité des professionnels :

- Mise en contexte de l'approche ATOSTI et de thématique décrite dans le processus (apport magistral)
- Autoévaluation/auto positionnement individuel des participants sur les critères composants le processus à partir de la grille proposée (travail individuel ou de petits groupes)
- Partage et analyse interactive des résultats de l'autoévaluation par l'apport de contenus théoriques, méthodologiques et la mise à disposition d'une boîte à outils (cas concrets, études de cas, exemples et expériences…) (travail collectif);
- Études de cas / cas concrets / exemples
- Liens avec outils existants
- Références documentaires en appui aux contenus

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle et certificat de réalisation

Intervenants

Mr. Daniel Boisvert, Ph. D., professeur et formateur dans les secteurs de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme et du handicap psychique.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.
A l'issue de cette formation, les participants pourront éventuellement :
- suivre une autre formation-action par processus (+1,5 jour/processus)
- ou aller plus loin pour "devenir coordonnateur de la démarche" (+1 jour)

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

ATOSTI - Mettre en pratique

Accompagner à la vie sociale et à la citoyenneté

Présentation

L'accompagnement à la vie sociale et à la citoyenneté implique la possibilité pour la personne de participer et de s'investir dans des activités lui permettant de se réaliser en tant qu'individu faisant partie d'une collectivité. Le processus vise à briser l'isolement social des personnes accompagnées et à favoriser le développement d'une autonomie et de la participation sociale.

Objectifs

- Soutenir le développement des relations interpersonnelles, si requis;
- Faciliter la création des liens avec autrui (co-locataire, voisin, famille, etc.);
- Mettre en place les soutiens personnalisés pour vivresa vie affective, amoureuse et sexuelle lorsquerequis;
- Soutenir l'implication de la personne accompagnée dans son réseau social et son groupe d'appartenance;
- Valoriser le rôle social de la personne par le développement de ses compétences et de son image sociale;
- Soutenir le développement de l'autonomie et de l'autodétermination à partir d'une construction motivationnelle;
- Favoriser l'interdépendance et l'acceptation mutuelle entre les personnes qui ont un handicap et celles qui n'en ont pas.

Contenu

- Qu'est-ce que la vie sociale et la citoyenneté?
  - Importance de l'implication dans la vie sociale pour les personnes accompagnées (p.ex., bienfaits sur la santé physique et mentale)
  - La vie en résidence et à l'extérieur
  - Éléments à prendre en compte dans divers contextes (loisir, bénévolat, santé, sécurité, etc...)situation de handicap
  - Impact sur le rôle de professionnels
  - Impact sur la relation avec les aidants naturels (parents-amis)

Durée

1,5 jour en présentiel et/ou visio
+ travail personnel (temps estimé : 2 h)

Public

Professionnels ou aidants dans le domaine du médico-social

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Expérience de travail comme professionnel du médico-social ou aidant dans le domaine médico-social
Prendre connaissance du Guide ATOSTI.

Conditions

480 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 2 475 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu (suite)

- Défis et besoins potentiels des personnes accompagnées en termes d'accompagnement à la vie sociale
  - Besoins potentiels des personnes accompagnées;
  - Droits à la citoyenneté
  - Relations sociales et interpersonnelles

- Défis pouvant être rencontrés par les personnes accompagnées
  - Faire de choix
  - Susciter l'éveil à la vie sociale
  - Fonctionnement en contexte de loisir
  - Relations intimes et interpersonnelles
  - Fonctionnement dans la sphère publique
  - Sens de l'organisation et de responsabilités

- Mesures d'évaluation, de suivi et de contrôle
  - Objectifs et utilité des mesures
  - Exemples de mesures

Méthodes pédagogiques

Par une approche théorie/pratique en lien avec la réalité des professionnels :

- Mise en contexte de l'approche ATOSTI et de thématique décrite dans le processus (apport magistral)
- Autoévaluation/auto positionnement individuel des participants sur les critères composants le processus à partir de la grille proposée (travail individuel ou de petits groupes)
- Partage et analyse interactive des résultats de l'autoévaluation par l'apport de contenus théoriques, méthodologiques et la mise à disposition d'une boîte à outils (cas concrets, études de cas, exemples et expériences…) (travail collectif);
- Études de cas / cas concrets / exemples
- Liens avec outils existants
- Références documentaires en appui aux contenus

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Mr. Daniel Boisvert, Ph. D., professeur et formateur dans les secteurs de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme et du handicap psychique.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

A l'issue de cette formation, les participants pourront éventuellement :
- suivre une autre formation-action par processus (+1,5 jour/processus)
- ou aller plus loin pour "devenir coordonnateur de la démarche" (+1 jour)

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

ATOSTI - Piloter la démarche

Devenir coordonnateur de la démarche de transition inclusive

Présentation

Le guide ATOSTI, fort utile à un établissement ou une association dans sa démarche vers des services plus inclusifs, demande pour son utilisation une coordination de diverses opérations liées aux processus et aux sondages. Le coordonnateur, en plus d'avoir une vue d'ensemble des actions à mener, doit s'assurer du bon déroulement des opérations internes et de celles sollicitant les partenaires.

Objectifs

- Connaître la démarche de transition inclusive du guide ATOSTI
- S'approprier les outils pour la mise en œuvre et le suivi des actions dans son établissement ou association

Fonction du coordonnateur

- Comprendre les valeurs et principes d'action du guide ATOSTI
- Planifier les différentes activités internes menant à l'élaboration du dossier ATOSTI
- Constituer et animer les équipes d'évaluation de l'offre de services
- Coordonner la réalisation de sondages et l'utilisation des résultats pour l'analyse de processus
- Faciliter l'analyse des divers processus à l'aide de sondages
- Superviser la mise en commun de diverses analyses d'équipe
- Coordonner l'élaboration du dossier de l'établissement ou de l'association
- Veiller à la préparation du plan d'amélioration de l'établissement ou de l'association

Durée

2 jours soit 12 h en présentiel ou 1 jour pour les personnes ayant suivi récemment la formation "Connaitre ATOSTI"

Public

Gestionnaire avec expérience dans une association ou un établissement médico-social.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Connaitre le fonctionnement d'un établissement médico-social
Être gestionnaire de services depuis trois ans
Être mandaté par son établissement ou association

Conditions

640 € / Pers.
Groupe (10 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu

- Présentation du guide ATOSTI
  - Objectifs poursuivis
  - Normes et processus rattachés à la transformation de l'offre de services
  - Les étapes de mise en œuvre
- Analyse des processus
  - Description d'un processus en fonction de la grille de présentation
  - Identification des indicateurs disponibles
  - Évaluation du processus en fonction des qualités normatives
  - Analyse du processus
- Formulation des objectifs d'amélioration
  - Caractéristiques d'un « bon » objectif : aspects théoriques
  - Exercices : identification d'objectifs à partir de l'évaluation effectuée
- Identification des indicateurs
  - Définition et caractéristiques d'un « bon » indicateur :
  - Exercices : identification d'indicateurs
- Analyse de sondages
  - Personnalisation et adaptation des questionnaires s'il y a lieu (ce qui est permis et ce qui ne l'est pas)
  - Sondage auprès des personnes accompagnées
  - Sondage auprès des familles et des proches
  - Sondage auprès des professionnels
  - Sondage auprès des partenaires
- Interprétation des résultats
  - Lecture des résultats : lesquels retenir
  - Guide d'interprétation des résultats
- Rencontre avec les partenaires
  - Présenter les objectifs de l'inclusion sociale
  - Solliciter la participation et l'implication des partenaires
    - Attitudes à privilégier et retombées du projet sur la communauté
- Interface avec son conseiller
  - Précision des rôles distinctifs conseiller/coordonnateur
  - Établissement du plan de travail et échéancier

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion en groupe, illustration à partir d'exemples

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Mr. Daniel Boisvert, Ph. D., professeur et formateur dans les secteurs de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme et du handicap psychique.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Ecole inclusive

Soutenir l'école inclusive

Présentation

Longtemps pensé de manière institutionnelle, l'accompagnement médico-social doit désormais permettre aux enfants en situation de handicap de vivre une vie d'enfant comme les autres et auprès d'eux.
La question de la participation sociale, et de l'accès à une scolarisation en milieu ordinaire se pose en théorie, de droit.
Pourtant, force est de constater que « l'accès à l'école aujourd'hui en France n'est pas un droit effectif pour de nombreux enfants[1] », notamment les enfants en situation de handicap.

Quel soutien apporter aux acteurs de droit commun de l'Ecole ? Comment mettre en œuvre des coopérations équitables où les acteurs sont co-engagés ?

La scolarisation des enfants en situation de handicap s'articule autour notamment de deux chantiers à mener : la transformation de l'offre médico-sociale et le renforcement de la coopération des acteurs.

Cette formation vise à accompagner les professionnels médico-sociaux à orienter la transformation de leur offre de service en soutien de l'Ecole Inclusive.

[1] www.defenseurdesdroits.fr, Droits fondamental à l'éducation : une école pour tous, un droit pour chacun, Consultation janvier 2021

Objectifs

- Identifier l'évolution des modèles de compréhension de la situation de handicap et de l'enjeu de l'école inclusive ;
- Identifier les enjeux de l'interconnaissance des deux secteurs (médico sociaux et Education Nationale) et de leur coopération ;
- Co-construire avec les milieux scolaires des pratiques qui soutiennent le développement de l'autodétermination des élèves
- Saisir les enjeux différents de la compensation et de l'accessibilité

Durée

2 jours soit 14h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social exerçant auprès d'enfants ayant des besoins spécifiques.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Diplôme de l'accompagnement médico-social, et/ou expérience significative dans l'intervention directe auprès d'élèves à besoins particulier au sein de l'école, ou en intervention indirecte auprès des acteurs de l'Ecole Inclusive.

Conditions

640 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu

- La transformation de l'offre médico-sociale
  - Identification du sens de la transformation au regard du changement sociétal concernant le handicap
  - Les concepts de normalisation, Valorisation des rôles sociaux, intégration sociale, participation sociale, autodétermination.
- La transformation de l'Ecole
  - Identification du sens de l'Ecole Inclusive
  - Identification des concepts de d'Educabilité, d'Accessibilité & compensation, d'Egalité & équité
- Rendre complémentaire les deux organisations en identifiant les besoins et les ressources.

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion, illustration à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Sophie MARCHANDISE : Directrice à l'Institut Médico Educatif La Pépinière (Loos), structure qui accompagne des enfants et jeunes vivant une situation de handicap et âgés de 4 à 20 ans.
Depuis plusieurs année, Sophie MARCHANDISE développe activement l'école inclusive à travers de nombreux projets :

- Avec des modalités d'accès à la scolarisation en milieu ordinaire (UEE maternelle école du Parc, La Chapelle d'Armentières, UEE élémentaire école Matisse, Santes, UEE collège Albert Camus, Thumeries).
- L'ouverture de l'Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme (UEEA) Lalo Clément (Lille).
- Lancement de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS) sur le bassin de Lille Ouest.
- Ouverture de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) La Longue Borne (Dechy).

Direction scientifique :
Serge THOMAZET, chercheur associé au laboratoire ACTé (Université Clermont Auvergne) et membre de l'association ASTEI pour la promotion d'une société inclusive. Ses travaux portent sur l'école inclusive, la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et sur l'évolution des métiers de l'enseignement, de l'accompagnement et du soin en contexte inclusif.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Les nouveaux métiers

Les nouveaux métiers : Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV), Coordinateur de parcours...

Présentation

De par l'évolution de la société et des publics accompagnés, les secteurs social et médico-social voient apparaitre depuis quelques années de nouveaux métiers socio-éducatifs : ils sont coordonnateurs de parcours (CP), assistants aux projets et parcours de vie (APPV), accompagnants éducatif et social (AES)... De nouveaux métiers qui viennent bousculer les zones d'interventions des professionnels des établissements et services. Métiers, statuts, rôles, fonctions, missions et compétences, cette formation vise à éclairer les participants sur ces métiers émergeants et leurs impacts sur les différentes organisations et équipes pluridisciplinaires.

Objectifs

- Connaitre les métiers socioéducatifs émergents : coordonnateurs de parcours, assistants au projet et parcours de vie et accompagnant éducatif et social.
- Maîtriser les statuts, rôles, fonctions, missions et compétences de ces nouveaux métiers et être capable de les différencier au sein de la famille socioéducative.
- Mesurer l'impact de l'émergence de ces métiers sur les organisations et équipes pluridisciplinaires
- Etre capable d'accompagner la recomposition d'une nouvelle famille, au service de l'accompagnement des personnes.

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du secteur social, médico-social, professionnels socioéducatifs, équipe de direction

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Aucun.

Conditions

320 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu

La Coordination de Parcours
- Origine, apparition, besoins sous-jacents
- Statuts, rôles, fonctions et missions du coordinateur de parcours
- Compétences clés
- Formation
- La coordination de parcours dans l'institution
- Coordination et référence de projet : de quoi parle-t-on ?

L'Assistance aux Projets et Parcours de Vie
- Origine, apparition, besoins sous-jacents
- Statuts, rôles, fonctions et missions de l'Assistant aux Projets et Parcours de Vie
- Compétences clés
- Formation
- L'APPV dans ou en dehors de l'institution ?
- Coordination et APPV : quelles différences ?

L'Accompagnant Educatif et Social
- Origine, apparition, besoins sous-jacents
- Statuts, rôles, fonctions et missions de l'Accompagnant Educatif et Social
- Compétences clés
- Formation
- L'AES en institution

La recomposition de la famille socioéducative
- Educateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistants de service social : quels positionnements face à ces métiers émergents ?
- La nécessaire réadaptation des statuts, rôles, missions, fonctions…
- La composition des professionnels socioéducatifs en établissement et service : un réel choix institutionnel
- Conjuguer l'ensemble des professionnels de la famille socioéducative : enjeux et méthodes

Méthodes pédagogiques

Présentations PowerPoint, études de cas et de situations, exercices, témoignages, travaux en sous-groupes, échanges avec le formateur
A prévoir : situations rencontrées en lien avec la thématique abordée.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Maxime THELLIER-GOUIN, Cadre de direction au Pôle Déficiences Visuelles (GAPAS), Superviseur et Analyste de la Pratique Professionnelle et membre de la Commission Sociale et Médico Sociale de la Haute Autorité de Santé.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

APPV

Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV)

Formation conduisant à la certification

Contexte

Résolument ancré dans l'évolution sociale et sociétale, le métier d'Assitant.e aux Projets et au Parcours de Vie (APPV) a pour objectif de permettre aux personnes vulnérables d'être les pilotes de leur parcours.
La spécificité de l'APPV est d'intervenir en soutien à l'exercice du droit des personnes et en soutien à la réalisation de leur projet de vie. Agissant à la demande des personnes concernées ou des familles, et non sur prescription, il veille à entendre, soutenir, faciliter l'émergence du projet de la personne. Il contribue au renforcement de l'autodétermination et au développement du pouvoir d'agir.

Atout de cette formation

Une formation à un nouveau métier au cœur des enjeux actuels d'accompagnement des personnes en situation de handicap et du développement de leur pouvoir d'agir.

Objectifs

- Comprendre la mutation des politiques d'inclusion et d'accessibilité et leurs conséquences sur la dynamique actuelle d'accompagnement.
- Avoir une vision systémique de la légitimité et du positionnement professionnel de l'APPV au sein de son environnement (politique, territorial, institutionnel et organisationnel).
- Engager les changements de posture professionnelle et les glissements de perspectives liés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et développer des routines professionnelles.
- Développer des stratégies d'intervention tournées vers l'accessibilisation des environnements.
- Identifier le rôle joué par l'Assistant aux Projet et Parcours de Vie en tant qu'appui à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Durée

24 jours de formation
+ 10 jours de stage

Public

Toutes personnes souhaitant intervenir en tant qu'APPV (professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, éducatif, aidants, personnes concernées, ...)

Date

Du 11 septembre 2024 au 13 juin 2025
Date limite d'inscription : 12 juillet 2024

Lieu

LOOS

Prérequis

-Être titulaire d'un titre ou diplôme national de niveau bac +2
-Et/ou attester d'une expérience salarié.e et/ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif d'au moins un an.

Conditions

3 600 € / Pers.

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

IRTS HDF
Formation-continue@irtshdf.fr
03 20 62 10 78
- Céline DUCHENNE
- Sothy COUDEVILLE

Habilitation par :

Objectifs (suite)

- Maîtriser les outils et dispositifs relatifs au métier d'Assistant aux Projet et Parcours de Vie.
- Développer des stratégies d'accompagnement visant la mise en compétence de l'ensemble des acteurs impliqués dans un projet, y compris les personnes en situation de handicap ou vulnérables.
- Maîtriser une approche de coopération poly-centrée en mettant en place un système équitable de coopération.
- Maîtriser la méthodologie du projet en accessibilité, les systèmes équitables de coopération et les stratégies d'intervention.

Contenu

- UE 1 - Politique de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté (21 heures)
- UE2 - Assistance aux Projet et Parcours de Vie : Cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels (35 heures)
- UE 3 - Assistance aux Projet et Parcours de vie : métier, stratégies et méthodologies (35 heures)
- UE 4 - Ingénierie de l'accessibilité (63 heures)
- UE 5 - Stage (70 heures)

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques
Mise en situation, ludopédagogie, utilisation de vidéos.
Préparation/accompagnement collectif aux épreuves de certification
3h00 de tutorat individuel, soutien à l'écriture dossiers de certification
Support pédagogique remis au stagiaire
Evaluation diagnostique, formative et sommative

Epreuves de certification

- Un résumé d'ouvrage
- Un dossier d'analyse des contextes et enjeux locaux en lien avec le projet
- Réalisation d'un portfolio détaillant les compétences mobilisées
- Production d'un projet tutoré et soutenance devant un jury
- Rédaction d'un rapport de stage

Durée et calendrier

24 jours de formation et 10 jours de stages du 11 septembre 2024 au 13 juin 2025
Nombre d'heures : 224 heures (154 heures de formation en centre et 70 heures de stage)
Calendrier :
Session 1 : du 11 au 13 septembre 2024
Session 2 : du 09 au 11 octobre 2024
Session 3 : du 13 au 15 novembre 2024
Session 4 : du 11 au 13 décembre 2024
Session 5 : du 15 au 17 janvier 2025
Session 6 : du 12 au 14 mars 2025- Dépôt du résumé
Session 7 : du 14 au 16 mai 2025
Session 8 : du 11 au 13 juin 2025
Dépôts des dossiers : le lundi 8 septembre 2025
Soutenance du projet tutoré face au jury : mardi 7 octobre 2025

Intervenants :

Une équipe d'experts – Enseignants chercheurs, APPV en poste, juristes, professionnels de l'accompagnement…



Site web

Contact

Campus FORMATION

Vous avez des projets personnalisés ?

Besoin de conseils, chiffrages, dates...ou simplement d'échanger ?
N'hésitez pas à nous contacter

06 73 42 95 06

contact@campusformation.org

https://campusformation.org

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Tarifs

	Groupe	Individuel*	Famille
Intra	1 650 €/jour		1 200 €/jour
Inter-établissements		320 €/pers/jour	200 €/pers/jour
Séminaire et spécifique	Sur devis		

Tarif par formation indiqué sur chacune des fiches programmes

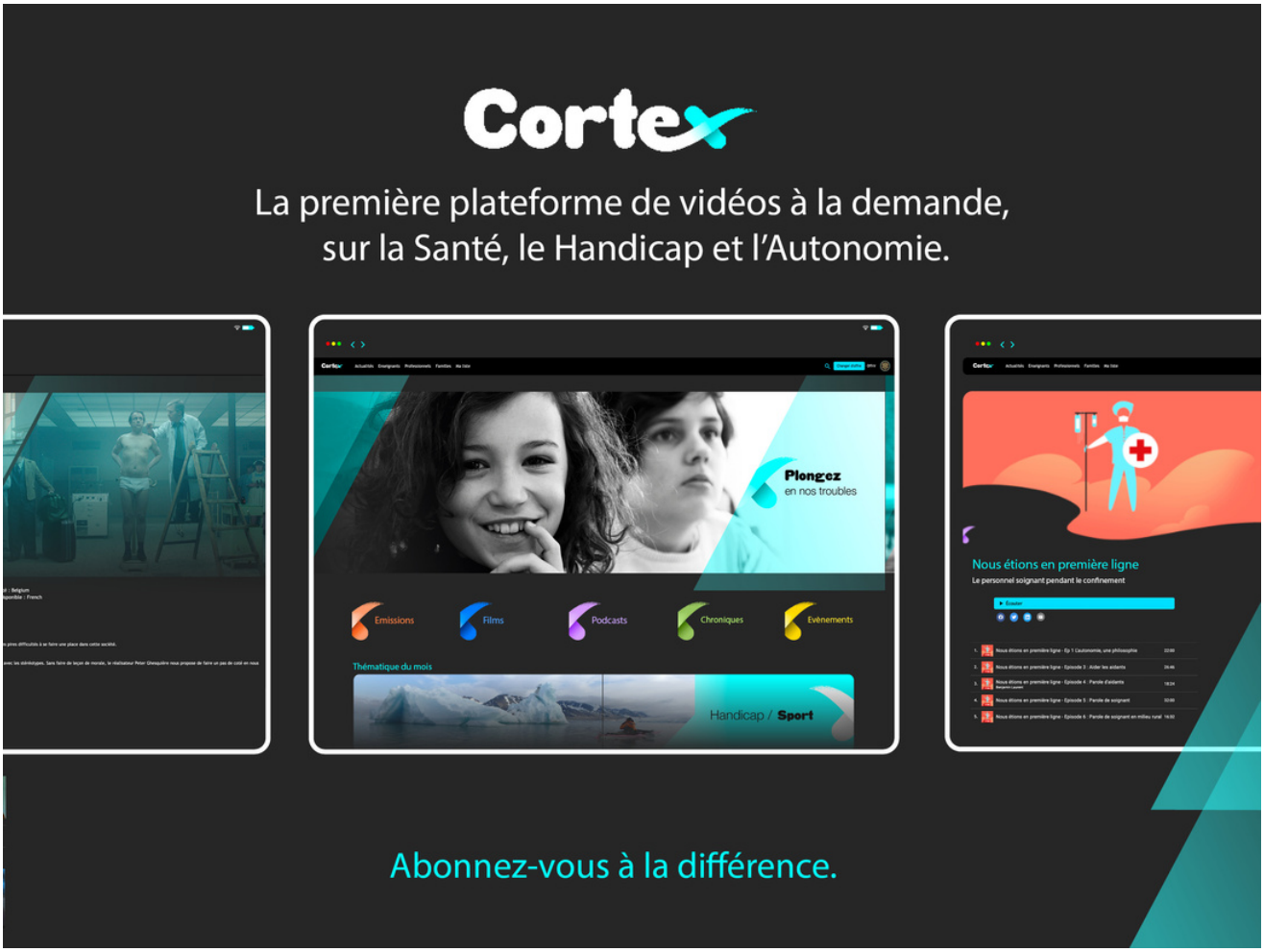
Ce tarif n'inclut pas les frais de déplacement du formateur.

Tarif dégressif selon volume (nous consulter).

*Pour les inscriptions individuelles, nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Consulter le calendrier des sessions inter-établissements :
www.campusformation.org/category/actualites/

Partenariat CAMPUS / Cortex



Cortex est une plateforme de vidéos à la demande spécialisée sur la santé, le handicap et l'autonomie. Vous trouverez sur la plateforme des films documentaires, des conférences, des films de fiction qui abordent les thématiques sous un angle innovant et artistique.

Cortex propose également des podcasts et des émissions créés avec des experts scientifiques, des professionnels du médico-social et de l'éducation. Vous y trouverez également des outils spécifiques comme des contenus en facile à entendre et à comprendre qui pourrons servir auprès des personnes avec lesquels vous intervenez.

Pour découvrir Cortex rendez-vous sur www.cortex-media.tv

Dans le cadre de ce partenariat, toute commande de formation CAMPUS permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un abonnement à la plateforme CORTEX

Nos références

ABEIJ Solidarité

ADAPEI Sarthe

ADAPEI Morbihan

ADAPEI Loire Atlantique

ADAPEI Ille-et-Vilaine

ADAPEI La Réunion

ADPED 94

AFAPEI Calaisis

AFEJI

AGD56

ANAJI

APAJH

APF France handicap

APEI Lens

APEI Saint-Omer

APSAH

Aspie

ASRL

Association La Roche

Association Les Amis Germevoy

Association Marie Moreau

Association Traits d'Union

Centre Héléne Borel

EPNAK

Fondation Léopold Bellan

Fondation Le Phare

Fondation OPTEO

Fondation OVE

Fondation Partage et Vie

Gapas

Groupe Malecot

Handéo

HAS

IFAB

Institut Etienne Leclercq

ISRAA

La Croix-rouge

LADAPT

La ferme Sénéchal

Nos références

Les PEP 18

Les PEP63

Les Papillons Blancs de Bergerac

Les Papillons Blancs de Dunkerque

Les PB d'Hazebrouck et Environ

Papillons Blancs de Lille

Mutualité Française Saône et Loire

OCENS

Signes de sens

UDAPEI Nord

Les Papillons Blancs du Nord

UGECAM HDF

UGECAM Aquitaine

UGECAM Occitanie

UNAPEI ARA

Vivre et devenir

Nos partenaires

Gapas

CAH

CNEIS

Signes de sens

IRTS

FISAF

URIOPSS

Trisomie21

Valeurs & Valeur

Management for social justice

ASTEI

CORTEX Média TV

C'est vous qui le dites

Autodétermination

La clarté des informations apportées, des points théoriques mis en valeur ont permis de prendre conscience de l'utilité des pratiques quotidiennes parfois intuitives.
Sujet d'actualité, formation intéressante car concerne directement notre public, notre quotidien, nos postures.

Formation succincte mais claire qui ouvre le champ des possibles. Elle permet de se rendre compte que l'autodétermination n'est pas seulement un concept mais surtout un "mode d'accompagnement" qui doit être un fil conducteur dans nos pratiques.

Un concept qui n'en oublie pas les contraintes de l'institution, tout en offrant de nouvelles perspectives d'accompagnement.

Je comprends mieux l'autodétermination et cela me donne des pistes à mettre en pratique avec mon fils.

ATOSTI

La formation m'aide à parcourir et à comprendre davantage le guide. C'est une première étape qui en nécessitera plusieurs autres pour vraiment être en capacité de décliner l'approche de manière concrète dans mes pratiques.

Communication accessible

Les points forts qui sont ressortis de cette formation sont les suivants : duo de formatrices, cas pratiques, exercices très parlants, très pratiques. Les outils apportés permettent une application immédiate.

Situation de Handicap, VRS, Qualité de Vie

Très interactive, cette formation permet vraiment de réfléchir sur ses pratiques, avec beaucoup de moments où les apprentissages passent par le jeu.

S'engager pour améliorer sa vie et celle des autres (CVS)

J'ai appris de nouvelles choses pour que les réunions se passent bien.
J'ai appris à argumenter sur les projets du CVS.
J'ai trouvé des solutions pour motiver les autres.
On a fait une vidéo pour apprendre à parler du CVS.

Bientraitance

A permis à l'équipe à requestionner les pratiques.

Au delà de la théorie, nous pouvons transposer tour ce que nous avons vu au quotidien et nous avons pu également nous questionner durant ces deux jours sur des situations peut-être déjà vécues.

Conditions générales de vente

Inscription
L'inscription peut être effectuée par mail ou par courrier postal en renvoyant le devis signé et complété de la mention « Bon pour accord » dans lequel les conditions de règlement sont précisées.
A réception, une confirmation d'inscription est envoyée par mail. Au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit le programme, accompagné des modalités pratiques (lieu, horaires) et d'éventuels documents pédagogiques (questionnaires, articles...).

Convention de formation
La convention de formation doit être retournée signée, au minimum, dix jours avant le début de la formation.

Conditions de règlement
Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement de la formation par chèque à l'ordre de Campus. Pour les projets spécifiques ayant fait l'objet d'un devis, le règlement doit être effectué selon les modalités prévues dans la convention.

Attestation de présence
Chaque stagiaire doit signer, au début de chaque demi-journée de formation, la feuille d'émargement. Une attestation individuelle de fin de formation ainsi qu'un certificat de réalisation pour chaque participant sont transmis au client à l'issue de la formation.

Facturation
Tous les prix indiqués sont nets de taxe. La restauration, les transports, l'hébergement ne sont pas inclus dans le prix de la formation. Tout stage de formation commencé est dû en totalité. À l'issue de la formation, le commanditaire reçoit une facture.

Annulation
Annulation du fait de Campus.
Campus se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation quand les conditions de réalisations du stage ne sont pas réunies, notamment si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. Il informe par mail les personnes inscrites au plus tard 10 jours calendaires avant le début du stage. Le remboursement intégral des frais d'inscription est alors effectué.

Annulation à l'initiative du client
Toute annulation d'inscription doit être impérativement signifiée par écrit, mail ou courrier postal. A défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

- **si l'annulation intervient 10 jours calendaires au plus tard avant le début de la formation**, celle-ci n'entrainera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué. Campus se réserve cependant la possibilité de facturer des frais d'hébergement ou déplacement pour lesquels il serait impossible de se faire rembourser (avion, train, hôtel, location de voiture)
- **si l'annulation intervient moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation**, Campus Formation se réserve le droit à titre d'indemnité forfaitaire de facturer la totalité du coût de formation. Cette facturation au titre d'indemnité forfaitaire ne peut pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Responsabilité
Pendant la durée de la formation les stagiaires, sont couverts par leur responsabilité civile personnelle ou celle de leur employeur.

Propriété intellectuelle
L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayants-cause est illicite". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage.

Litige
En cas de litige et de non conciliation le tribunal d'instance correspondant à la domiciliation de Campus est reconnu comme seul compétent.

Déclaration d'activité de Campus : enregistrée sous le numéro 32591012759 auprès du Préfet de la Région des Hauts de France

Pour tout renseignement complémentaire ou demande spécifique, l'équipe de Campus est à votre disposition :
CAMPUS
8, allée André GLATIGNY
59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 Secrétariat :
contact@campusformation.org

Prendre le temps

Redonner du sens

Observation

Ne pas se précipiter

Remise en question

Oser

Trouver sa place

Innover

Environnement de la personne

Sensibiliser

La temporalité

Personne au centre

Partenariat

Convaincre



La famille

Projet

Confiance en soi

Vision commune

Lâcher prise

Créativité

Former

Encourager

Voir le potentiel

Être capable d'accueillir

Développer des projets

Initiatives

Changer les mentalités

Campus
FORMATION

À vos côtés pour promouvoir et développer vos pratiques inclusives

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

© CAMPUS - Septembre 2023